Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

&

Rapport d'activité

atlantic'eau
service public de l'eau potable

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Le mot du président

Sécurisation, qualité d'eau : poursuivre les engagements d'atlantic'eau

2024 a été marquée par une passation, à la suite de l'élection de Jean-Michel BRARD en tant que député en juillet dernier. Je le remercie ici de son engagement sans faille pour porter la politique d'atlantic'eau durant toute sa mandature. Le bureau a été reconduit en juillet et j'ai l'honneur d'assurer désormais la présidence de ce syndicat aujourd'hui performant et reconnu. Élu au bureau depuis 2008, je suis très fier de poursuivre le travail engagé pour garantir à moyen et long terme, notre approvisionnement en eau potable et de qualité.

2024 s'est révélée exceptionnelle par sa pluviométrie abondante et la période estivale s'est déroulée sans difficulté particulière avec un niveau des ressources en eau globalement supérieur à la moyenne. Nous ne devons cependant pas relâcher notre vigilance.

Les projections à 2035 et 2050 nous montrent que la pression va s'accentuer sur nos ressources, notamment en raison des effets du changement climatique et du dynamisme démographique de notre territoire. Atlantic'eau travaille activement à la sécurisation de son alimentation en eau potable, avec entre autres deux chantiers de grande envergure en cours :

- la création d'une liaison Vigneux-de-Bretagne – Rouans, pour interconnecter le réseau du nord Loire avec celui du sud Loire, avec la poursuite des travaux en 2025 et une mise en service en 2026,
- la pose d'une deuxième conduite entre Basse-Goulaine et les réservoirs des Pégers (Vertou) pour sécuriser l'alimentation en eau potable de tout le sud Loire depuis l'usine de Basse-Goulaine, avec une attribution du marché de travaux cette année.

Fin 2024, le programme R&D d'atlantic'eau a mis en évidence 2 nouveaux micropolluants : le TFA (l'un des plus petits membres de la famille des PFAS) dans toutes les ressources du territoire, et le 1,4-dioxane dans l'un des forages de Nort-sur-Erdre. Ces découvertes ne font que confirmer la pertinence de la **motion adoptée dès 2021 à l'unanimité du comité syndical d'atlantic'eau, demandant le non-usage de produits contenant des micropolluants sur les aires d'alimentation des captages, quelle que soit leur utilisation (agricole, industrielle, communale, domestique…)**.

Sur le terrain, le travail se poursuit avec les partenaires, services de l'État, collectivités, agriculteurs, associations et usagers. À Nort-sur-Erdre, un arrêté ZSCE (zone soumise à contraintes environnementales) a été signé le 19 décembre 2024 : il définit un programme d'actions volontaires pour l'aire d'alimentation du captage du Plessis-Pas-Brunet. Atlantic'eau a en parallèle adopté le déploiement de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur ce secteur pour une durée de 5 ans, avec une prolongation possible de 2 ans. Au total, 280 000 € par an pourront être attribués par atlantic'eau aux agriculteurs impliqués dans la démarche.

Préserver la ressource en eau, produire une eau de qualité, moderniser et sécuriser les réseaux, pour fournir l'eau au robinet à nos 550 000 habitants 7 jours/7, 24 heures/24… Élus et services sont à pied d'œuvre quotidiennement afin de mettre leur expertise au service des nombreux défis à relever. Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui se veut pédagogique et transparent sur les moyens et actions déployés par atlantic'eau pour garantir à nos usagers un service public de qualité.

Le 20 juin 2025

Frédéric Millet
Président d'atlantic'eau
Maire de Guenrouët

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Les temps forts 2024

14 mai 2024

Mise en route de l'unité du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre

Après 2 ans de travaux, les essais de garantie de la nouvelle usine de production de Nort-sur-Erdre ont commencé mi-mai 2024 pour 6 mois. Durant cette période, le constructeur OTV a procédé au contrôle des performances de la nouvelle filière de traitement.

18 juillet 2024

Élection du nouveau président d'atlantic'eau

Frédéric Millet, initialement 1er vice-président, a été élu pour succéder à Jean-Michel Brard. Ce dernier reste au bureau comme membre, les autres vice-présidents ont été reconduits dans leurs fonctions. Claude Caudal est désigné 1er vice-président.

Juin 2024

Participation au 103ème congrès de l'Astee

À cette occasion, atlantic'eau a présenté les résultats des empreintes chimiques réalisées sur les eaux brutes et traitées des unités de Soulvache et de Machecoul.

103e Congrès de l'Astee

10 > 13 juin 2024

| Quimper

Août 2024

Sécurisation sud Loire : passage de l'Acheneau

Les travaux de pose d'une canalisation sous la rivière l'Acheneau à Rouans se sont déroulés du 5 août au 25 septembre pour un montant de 300 000 € HT. À terme, la canalisation reliera Vigneux-de-Bretagne à Rouans.

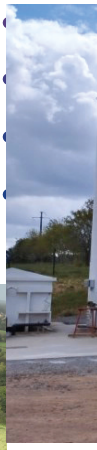

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Sommaire

6 novembre 2024

Signature du nouveau contrat CCSE-Val Saint-Martin

Après mise en concurrence, Veolia a été reconduit pour la gestion du service sur ce nouveau périmètre commun à la Communauté de Communes Sud Estuaire et au Val Saint-Martin. La nouvelle délégation de service public a pris effet le 1er janvier 2025 pour une durée de 8 ans.

2 décembre 2024

Mise en route de l'unité de Paimbu à Massérac

Cette date marque le début de la période d'observation de 6 mois qui vise à vérifier le respect des garanties de fonctionnement de la nouvelle filière de traitement annoncées par le constructeur Saur.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

UN SYNDICAT, UN TERRITOIRE, DES ABONNÉS
8 Une mission de service public
8 La gouvernance d'atlantic'eau
9 Au service d'un territoire et de ses abonnés
10 Une gestion déléguée

LA RESSOURCE EN EAU POTABLE
12 Les périmètres de protection
13 Des actions pour préserver la ressource
14 Des études et travaux sur la ressource en eau

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE
15 Les unités de production
16 Analyse de l'eau brute et solutions de traitement
17 La qualité de l'eau sous surveillance
18 La recherche sur la qualité de l'eau

LE TRANSPORT D'EAU POTABLE
19 Le transport d'eau potable

LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
21 Consommation des abonnés d'atlantic'eau
22 Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau
23 La performance du réseau
24 Le patrimoine d'atlantic'eau
25 Service à l'abonné : qualité et équité
26 Autres indicateurs de la relation aux abonnés

FINANCEMENT DU SERVICE
27 Bilan financier 2024
27 Endettement
28 Tarifs au 1er janvier 2025
29 Détail d'une facture-type au 1er janvier 2025
29 Comparatif du tarif 2025 avec les collectivités voisines

ANNEXES
30 Indicateurs réglementaires
31 Information sur les contrats d'exploitation de distribution
31 Grille tarifaire
32 Productions sur le territoire d'atlantic'eau
33 Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau
34 Données par secteurs
56 Note d'information de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Rapport d'activité

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
62 Orientations stratégiques d'atlantic'eau (2023-2026)

LES SERVICES D'ATLANTIC'EAU
63 Ressources humaines
64 Communication
65 Gestion de la Ressource en Eau
65 Exploitation-Usager
65 Patrimoine
66 Administratif
67 SIG
67 Informatique

COMPTE ADMINISTRATIF 2024
68 Compte administratif 2024

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Chiffres clés

148
COMMUNES

257 799
abonnés pour 551 308 habitants

2,28 € TTC
Prix du m³ d'eau au 01/01/2025
sur la base d'une facture de 120 m³,
redevances agence de l'eau incluses

105
LITRES/JOUR/HABITANT
en consommation moyenne

24/24h
livrée à domicile
et disponible à chaque instant
et 7/7j

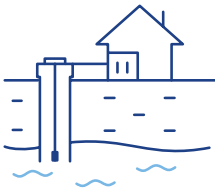

14
sites de captages
d'eaux souterraines
ou superficielles

10 413
kilomètres de réseau hors feeders

92
RÉSERVOIRS
OU CHÂTEAUX D'EAU
pour une capacité de stockage totale
de 110 000 m³

38,1
millions de m³
produits par atlantic'eau
et le SAEP Vignoble-Grandlieu

26,7
MILLIONS DE M³
D'EAU CONSOMMÉS
par les abonnés du territoire

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Un syndicat, un territoire, des abonnés

Syndicat mixte, atlantic'eau produit, transporte et distribue l'eau potable sur les 148 communes de son territoire afin de satisfaire les besoins en eau d'environ 258 000 abonnés.

Une mission de service public

Atlantic'eau est le service public en charge de la production sur la majeure partie de son territoire, du transport et de la distribution de l'eau potable pour ses adhérents.

Le syndicat est composé de 50 membres :

- 2 communautés d'agglomération (Pornic agglo Pays de Retz et Redon Agglomération),
- 6 communautés de communes (Erdre et Gesvres, Nozay, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Sud Estuaire et Sud Retz Atlantique),
- 1 syndicat mixte (SAEP Vignoble-Grandlieu),
- 41 communes (membres des communautés de communes du Pays de Blain, Estuaire et Sillon et Châteaubriant-Derval).

Ce syndicat de taille départementale a pour mission de :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement,
- Définir les modes de gestion pour l'exploitation des ouvrages,
- Déterminer la politique tarifaire et voter les tarifs du service public de l'eau potable,
- Déterminer le niveau de service rendu aux usagers, gérer les impayés et la relation abonnés en lien avec les délégataires.

La gouvernance d'atlantic'eau

1 président et **11** membres

LE BUREAU SYNDICAL

Organe exécutif collégial qui exerce les délégations qui lui sont confiées par le comité.

Il se compose du président, Frédéric Millet, de 10 vice-présidents représentant chaque territoire et de 1 membre.

En 2024, il s'est réuni 10 fois et a pris 76 décisions.

58 délégués

LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant qui décide des grandes orientations du service public de l'eau potable et des investissements à réaliser. Il vote aussi le budget et les tarifs.

En 2024, il s'est réuni 6 fois et a pris 66 délibérations.

207 délégués

LES 10 COMMISSIONS TERRITORIALES

Instances qui ont un rôle de concertation, d'information et de relai opérationnel pour l'exercice des compétences du syndicat.

22 réunions ont eu lieu en 2024.

LES MEMBRES D'ATLANTIC'EAU

9 intercommunalités **41** communes

Frédéric Millet, nouveau président d'atlantic'eau

À la suite de son élection en tant que député de la 9e circonscription de Loire-Atlantique, Jean-Michel Brard a présenté sa démission pour son mandat de président d'atlantic'eau, fonction qu'il occupait depuis 2014. Frédéric Millet, initialement 1er vice-président et maire de Guenrouët, a été désigné pour lui succéder lors du comité syndical d'atlantic'eau du 18 juillet 2024.

Le nouveau bureau souhaite inscrire ses actions dans la continuité de la politique engagée depuis le début du mandat en 2020.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Au service d'un territoire et de ses abonnés

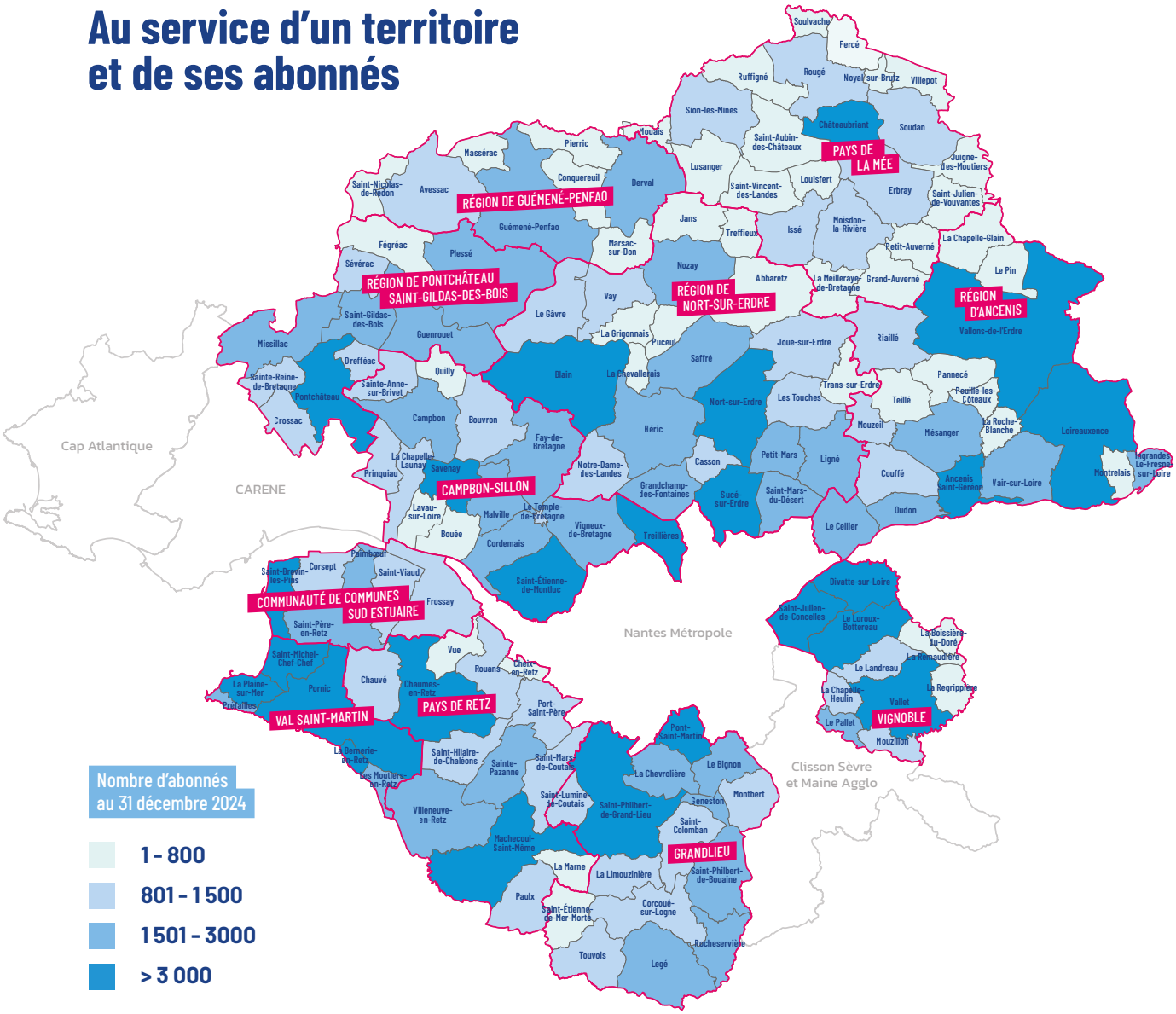

Au 31/12/2024, atlantic'eau dessert **551 308** habitants et **257 799** abonnés répartis sur :

- 145 des 207 communes de Loire-Atlantique,
- 2 communes de Vendée, Saint-Philbert-de-Bouaine et Rocheservière,
- et 1 commune de Maine-et-Loire, Ingrandes - Le Fresne-sur-Loire.

On compte 3 832 abonnés supplémentaires par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 1,5%.

Évolution du nombre d'abonnés d'atlantic'eau depuis 2015

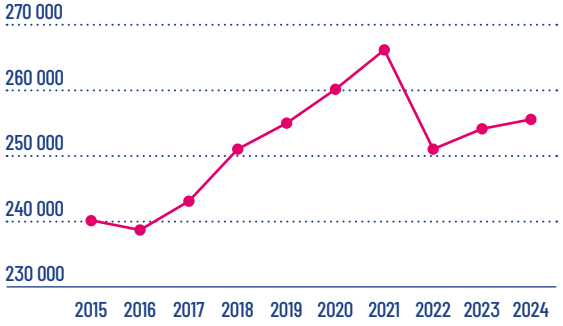

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Une gestion déléguée

L'exploitation courante des points de prélèvements, des usines, des feeders, des surpressions, des réservoirs et des réseaux est confiée à trois délégataires privés : Saur, STGS et Veolia. La présence de plusieurs exploitants sur le territoire crée une émulation et permet de faire des comparaisons utiles pour améliorer la qualité du service.

La gestion du service est encadrée par des délégations de service public (DSP).

Ce type de contrat permet une rémunération du délégataire « substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service ». Le délégataire assume donc le risque commercial lié à l'exploitation. Par ailleurs, cette procédure de mise en concurrence autorise les négociations avec les candidats.

Les missions du délégataire sont :

- l'exploitation des installations et réseaux (fonctionnement, surveillance, entretien),
- la gestion de la relation aux usagers, dont la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- la responsabilité de la qualité de l'eau produite et distribuée,
- le renouvellement des équipements électromécaniques et compteurs.

En 2024, 4 avenants aux contrats des régions d'Ancenis, de Nort-sur-Erdre, de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao et du Val Saint-Martin ont été signés.

Ces avenants permettent notamment la prise en charge de prestations qui n'étaient pas initialement prévues aux contrats.

Au 1er janvier 2025, **10 contrats de délégation de service public** sont en cours.

Le nouveau contrat de délégation de service public du territoire de Campbon-Sillon, attribué à Veolia, a pris effet au 1er janvier 2024 pour une durée de 8 ans.

D'autre part, le comité syndical du 4 octobre 2024 a approuvé l'attribution de la délégation de service public pour les territoires de CCSE / Val Saint-Martin à Veolia à compter du 1er janvier 2025 et le lancement de la consultation pour la gestion du service de la Région d'Ancenis à compter du 1er janvier 2026.

BON À SAVOIR

Fin de la télérelève

L'expérimentation de la télérelève sur les territoires de Sillon et du Val Saint-Martin ne s'est pas montrée concluante, notamment du fait de difficultés d'ordre technologique : têtes émettrices hors service, fréquence importante des opérations de maintenance, ...

Aussi, les élus d'atlantic'eau ont fait le choix de ne pas poursuivre ni étendre ce dispositif en l'état. La relève des compteurs est désormais assurée par un agent de terrain pour l'ensemble des abonnés.

Atlantic'eau s'est toutefois engagé à étudier l'opportunité d'une mise en place généralisée de la télérelève sur son territoire.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Délégations de service public par territoire au 1er janvier 2025

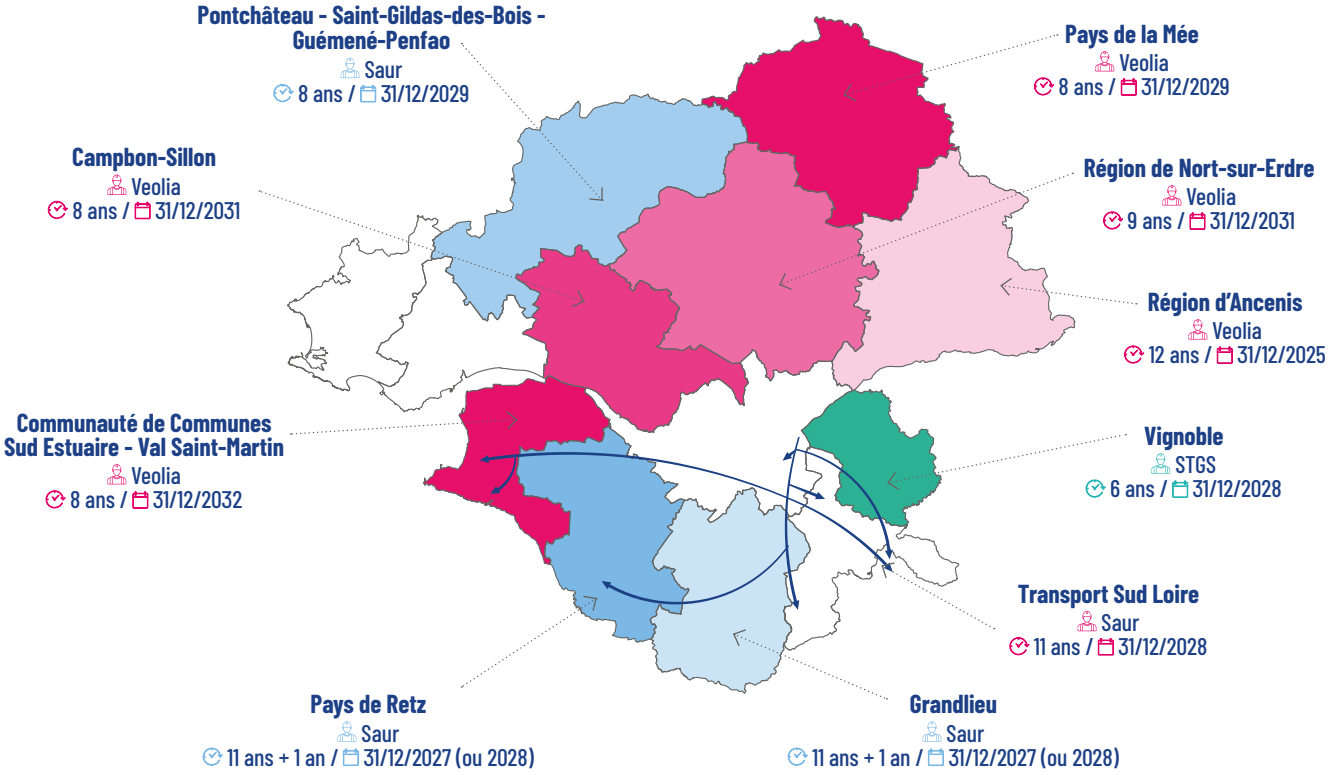

Délégataire
Durée du contrat
Fin du contrat
Contrat Transport Sud Loire

La rémunération des délégataires pour la distribution de l'eau potable est comprise entre

41 et 74 € par abonné et par an.

La rémunération des délégataires pour la distribution est fonction de la complexité du réseau, du volume distribué, de la densité des abonnés et de la durée du contrat. La rémunération pour la production est quant à elle fonction de la complexité du traitement en place. D'autre part, ces rémunérations évoluent chaque année selon la formule d'actualisation arrêtée dans les contrats.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La ressource en eau potable

Parce que la qualité de l'eau est un enjeu de santé publique, atlantic'eau conduit de nombreuses actions pour la protection de ses ressources.

Les périmètres de protection

L'indice réglementaire de la protection de la ressource en eau permet de suivre l'avancement de la mise en place des périmètres de protection des captages, ce qui correspond, sur le territoire d'atlantic'eau, à :

- **13** arrêtés de DUP (déclaration d'utilité publique) signés dont 2 en révision (Massérac et Nort-sur-Erdre)
- **1** dossier en cours : Saffré.

Indice d'avancement de la protection de la ressource

79 % sur le territoire d'atlantic'eau en 2024

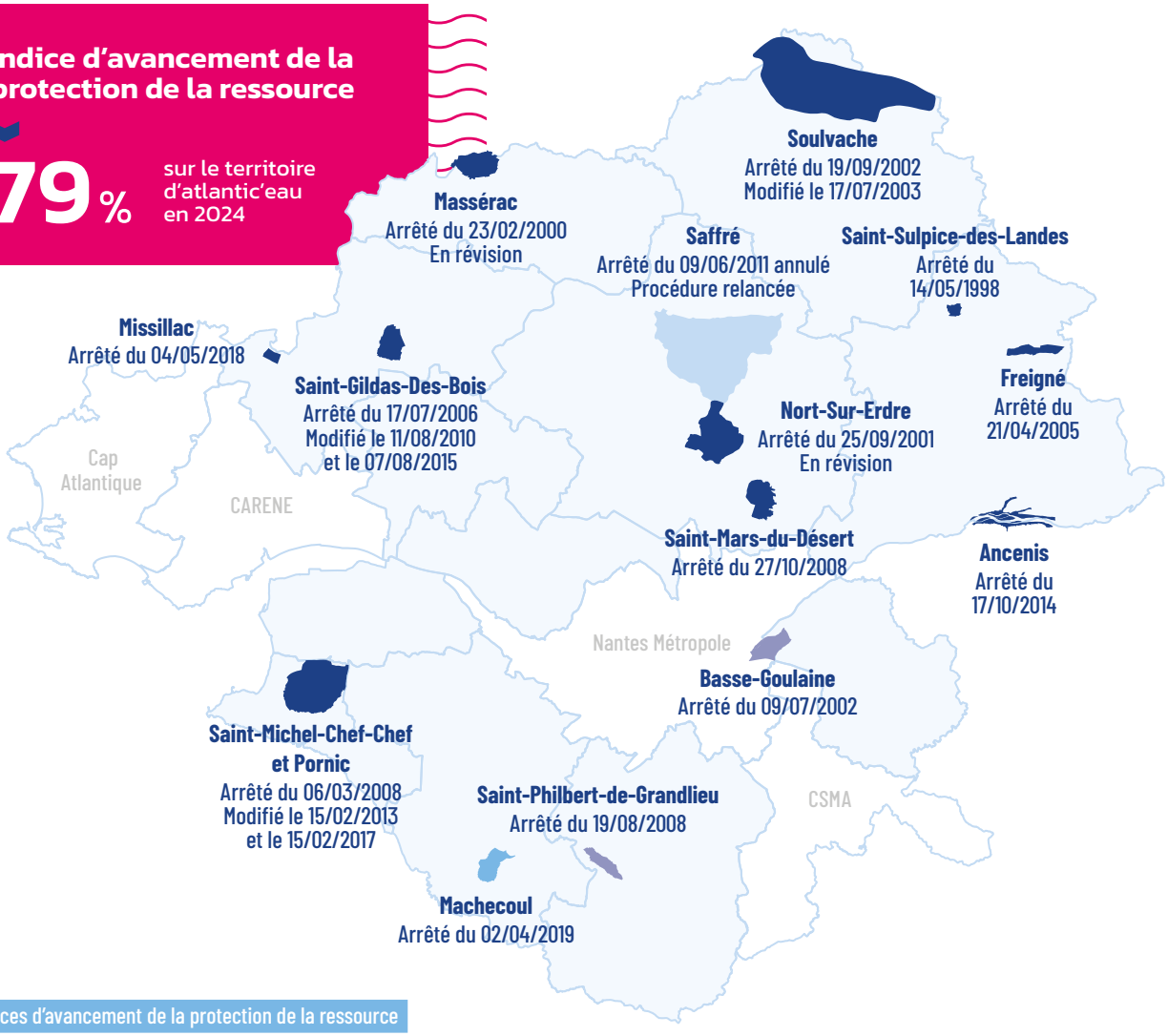

Indices d'avancement de la protection de la ressource

- **20 %** Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- **40 % à 50 %** Avis hydrogéologique rendu + dossier déposé en Préfecture
- **60 %** Arrêté préfectoral signé
- **80 %** Arrêté préfectoral entièrement mis en œuvre
- **100 %** Arrêté préfectoral entièrement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Des actions pour préserver la ressource

MASSÉRAC

Dossiers PPC et DUP – Suites

En 2024, atlantic'eau a poursuivi les démarches relatives à la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) pour actualiser les périmètres de protection (PPC) des puits et du nouveau forage du champ captant de Massérac. En vue d'une enquête publique envisagée en 2025, les échanges avec les agriculteurs concernés par le souhait d'atlantic'eau de mettre en place une politique « 0 pesticide » à l'échelle des périmètres ont permis de finaliser et déposer en Préfecture le dossier intégrant les modalités de dédommagement proposées.

MACHECOUL

Déploiement de 2 réseaux de mesures de reliquats dans l'AAC

Mis en place dans le cadre du programme d'actions « Grenelle », les reliquats comprennent notamment 3 mesures annuelles de la teneur en nitrates dans des prélèvements de sol. Les résultats obtenus permettent de déterminer si la fertilisation a été adéquate ou doit être adaptée, ou encore s'il existe des risques de transfert des nitrates vers les eaux de la nappe.

Le premier réseau compte 9 points de prélèvements et est sous maîtrise d'ouvrage du Comité Départemental de Développement Maraîcher (CDDM).

Le deuxième réseau compte 20 points et est sous maîtrise d'ouvrage d'atlantic'eau. Il inclut des parcelles de polyculture-élevage et des parcelles non cultivées qui tiennent lieu de témoins.

NORT-SUR-ERDRE

Signature de l'arrêté ZSCE

Piloté par la DDTM, le travail collaboratif de rédaction d'un arrêté zone soumise à contraintes environnementales (ZSCE) pour la nappe de Nort-sur-Erdre a débuté à l'automne 2023 et s'est poursuivi toute l'année 2024. Les captages de cette nappe sont en effet classés prioritaires en raison de leur contamination aux pesticides et aux nitrates.

Après une phase de consultation du public, l'arrêté a été signé par le préfet le 19 décembre 2024.

Il prévoit des objectifs agricoles sur 3 volets : la réduction d'usage des produits phytosanitaires, l'implantation de cultures à bas niveau d'impact (BNI) et la réduction de l'azote potentiellement lixiviable dans le sol par le suivi des reliquats azotés en entrée d'hiver. L'adhésion au programme d'actions est volontaire et peut être aidée par divers dispositifs financiers (voir encadré « Bon à savoir »).

BON À SAVOIR

Atlantic'eau déploie deux dispositifs financiers à destination des exploitants agricoles, afin de les accompagner vers des pratiques plus respectueuses de la ressource :

- **L'aide au désherbage mécanique** (77 000 € versés par atlantic'eau en 2024).
- **Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** : ce dispositif vise à rémunérer les pratiques favorables à la qualité de l'eau des exploitants agricoles, sur la base de critères définis par atlantic'eau.

SAFFRÉ

PSE du bassin d'alimentation du captage de Saffré

24
exploitations engagées

2 252
hectares dans l'AAC

1 940 000 €*
de budget prévu pour 5 campagnes depuis 2021

*Financé à 75 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et à 25 % par atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF

Visite de la présidente de la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire mène une politique de protection de la ressource en eau des captages prioritaires. Dans ce cadre et en présence d'atlantic'eau, Christelle Morançais, présidente du Conseil Régional, s'est rendue en mars 2024 sur le site du GAEC des Rochers Bleus, situé sur l'aire d'alimentation du captage (AAC) des Gâtineaux, où des techniques de désherbage alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont appliquées dans une optique de reconquête de la qualité de l'eau.

Ces actions semblent porter leurs fruits puisque les analyses menées par atlantic'eau montrent une diminution globale de la teneur en ESA-métolachlore (métabolite d'herbicide) dans l'étang des Gâtineaux depuis 2020.

SAFFRÉ

Mise en place d'un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE)

Depuis 2021, atlantic'eau et l'INRAE travaillent en étroite collaboration dans le cadre du plan prioritaire de recherche « Cultiver et Protéger Autrement » pour concevoir une agriculture sans usage de produit phytosanitaire de synthèse sur l'AAC de Saffré.

Dans ce cadre, le GIEE « Bi'eau secours de Saffré » a été créé pour répondre à l'objectif de maintien de l'agriculture biologique sur cette aire d'alimentation en eau potable, en agissant sur la pérennité économique des exploitations. Six exploitations sont d'ores et déjà mobilisées sur ce projet et d'autres devraient suivre pour en renforcer la dynamique.

Des diagnostics de durabilité des exploitations ont déjà été réalisés et serviront à mettre en valeur l'agriculture biologique sur le territoire. Puis, des réflexions sur la valorisation des produits seront menées, axées notamment sur la transformation et la recherche de débouchés.

Des études et travaux sur la ressource en eau

SION-LES-MINES

Mise en place d'un nouveau captage

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de son territoire, atlantic'eau prévoit d'exploiter un futur captage sur la commune de Sion-les-Mines.

En 2019, un forage de reconnaissance a été réalisé au niveau des anciennes mines du Claray, puis des pompages d'essai ont été conduits en 2020/2021. Ce site semble prometteur en termes de quantité et de qualité d'eau.

Début 2024, les études préalables à l'instauration des périmètres de protection (PPC) ont été initiées. L'état des lieux des activités agricoles et non agricoles est finalisé. La demande d'autorisation de prélèvement, qui comprend les études d'incidences, est en cours de préparation. Le dossier réglementaire sera soumis, pour avis, à l'hydrogéologue agréé au cours de l'été 2025.

Origine de l'eau des unités de production d'atlantic'eau :

60 % nappes alluviales

23 % autres nappes souterraines

17 % eaux superficielles

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La production d'eau potable

En 2024, 38,1 millions de mètres cubes d'eau ont été produits par 11 des unités de production réparties sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.

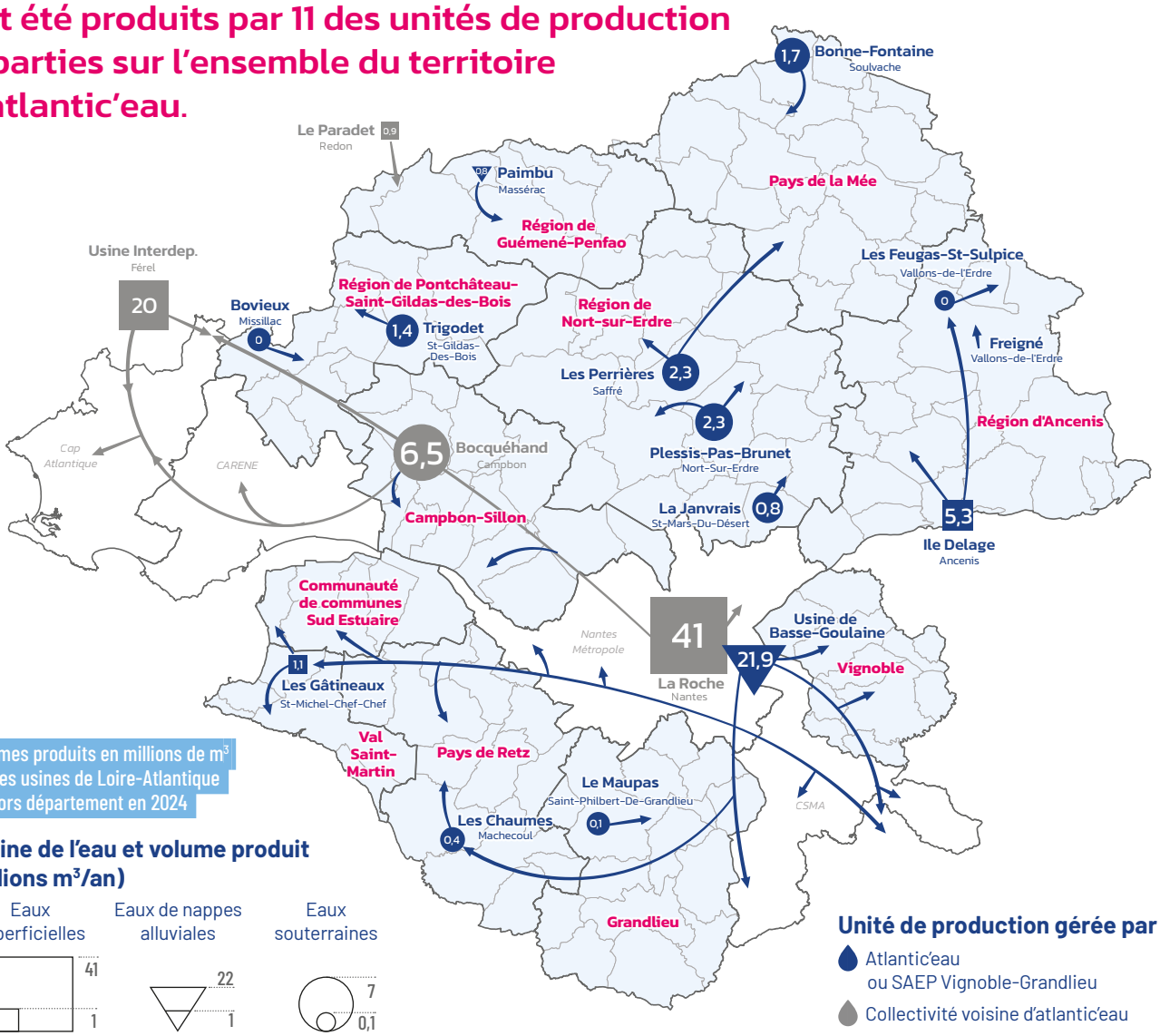

Volumes produits en millions de m³ par les usines de Loire-Atlantique ou hors département en 2024

Origine de l'eau et volume produit (millions m³/an)

Unité de production gérée par

- Atlantic'eau ou SAEP Vignoble-Grandlieu
- Collectivité voisine d'atlantic'eau

Les unités de production

En 2024, **38,1** millions de m³ (Mm³) ont été produits par les usines du territoire, dont **57,5%** par l'unité de Basse-Goulaine. Malgré la baisse des consommations, ce volume est quasi stable par rapport à 2023 (-0,3%).

Les évènements et variations notables de l'année 2024 sont les suivants :

- La production de l'usine de Basse-Goulaine a augmenté de 2,2% et atteint 21,9 Mm³.
- En lien avec la météorologie de l'année 2024, la production de l'usine des Gâtineaux a baissé de près de 18% et la ressource en eau de l'étang de Gros Caillou n'a pas été utilisée.
- La production de l'unité de Machecoul a de nouveau augmenté pour atteindre 448 400 m³, dont une partie dessert la Vendée.
- Les unités de Bovieux et des Feugas ont été maintenues à l'arrêt en raison de la présence respectivement de N,N-diméthylsulfamide (NDMS) et d'ESA-métolachlore.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Analyse de l'eau brute et solutions de traitement

Missillac : diagnostic de pollution au NDMS

Le N,N-diméthylsulfamide (NDMS) est le métabolite du tolylfluanide, fongicide utilisé en arboriculture et interdit depuis 2010. Cette molécule a été largement retrouvée dans la nappe de Missillac (2 µg/L).

En 2024, atlantic'eau a élaboré un protocole de diagnostic de pollution afin d'étudier la présence du NDMS à Missillac, avec des prélèvements d'eau souterraine, d'eau de surface et de sol.

En parallèle, une étude a été lancée pour appréhender l'effet de la chloration sur le NDMS, en lien avec le laboratoire Inovalys. Les premiers résultats montrent une cinétique de dégradation du NDMS en présence de chlore très rapide mais qui peut être réversible en présence d'ions ammonium.

Le NDMS n'est pas retenu par filtration sur charbon actif en grains. L'osmose inverse pourrait permettre d'éliminer cette molécule. Cependant, il s'agit d'une technique de traitement très contraignante dont les résultats ne sont pas garantis et qui n'est donc pas envisagée à ce stade. D'autres pistes de solution de traitement sont actuellement à l'étude.

Démarrage de 2 nouvelles unités de production

En 2024, atlantic'eau a mis en route deux nouvelles usines de production d'eau potable sur son territoire : celle du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre et celle de Paimbu à Massérac.

Afin d'éliminer les pesticides, les nouvelles filières de traitement des deux usines intègrent un procédé innovant : l'adsorption sur charbon actif micro-grain en lit fluidisé.

La période d'observation de l'usine du Plessis-Pas-Brunet, qui permet de vérifier le bon fonctionnement de la nouvelle filière de traitement, a pris fin en novembre 2024 ; celle de l'usine de Paimbu se terminera au printemps 2025.

Les premières analyses réalisées sur l'eau traitée des deux usines ont montré un abattement en-dessous de la valeur de 0,1 µg/L pour les pesticides et leurs métabolites, y compris pour l'ESA-métolachlore et le chlorothalonil R471811, retrouvés dans les eaux brutes.

Ces performances sont donc conformes à l'engagement d'atlantic'eau de distribuer une eau répondant aux enjeux de santé publique, ne dépassant pas 0,1 µg/L pour tous les pesticides et leurs métabolites qu'ils soient classés pertinents ou non-pertinents par l'ANSES..

Les unités du Plessis-Pas-Brunet et de Paimbu sont désormais pilotées respectivement par Veolia et Saur, à qui atlantic'eau a confié l'exploitation du service d'eau potable sur les territoires de Nort-sur-Erdre et Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao.

Principe du traitement sur charbon actif micro-grain en lit fluidisé

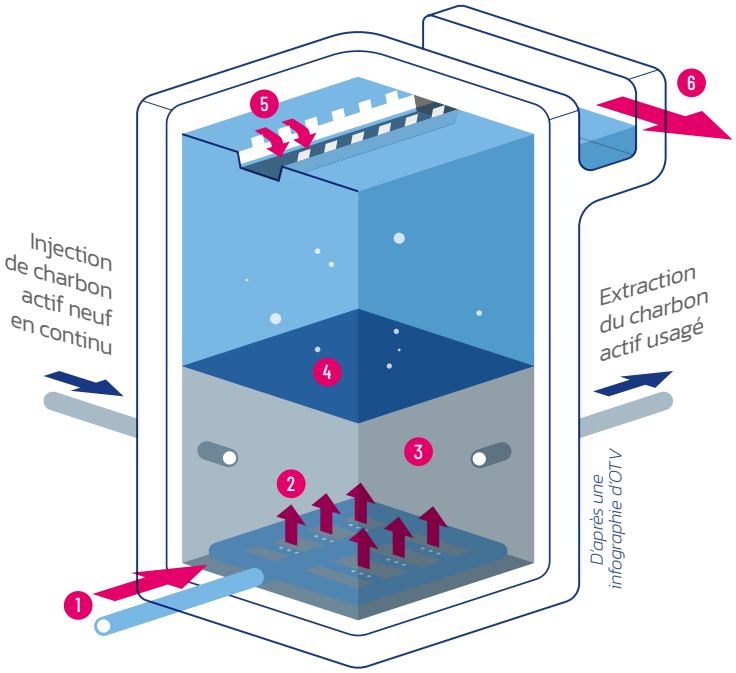

1. Entrée de l'eau à traiter à la base de l'ouvrage
2. Écoulement ascendant de l'eau
3. Adsorption des micropolluants sur le charbon actif expansé
4. Séparation de l'eau et du charbon
5. Collecte de l'eau par surverse
6. Sortie de l'eau traitée

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La qualité de l'eau sous surveillance

Afin de garantir la qualité de l'eau consommée par les abonnés, des prélèvements sont effectués toute l'année sur l'eau brute, l'eau produite et l'eau distribuée sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.

La surveillance de l'eau potable est régulière et s'exerce à 2 niveaux :

- le contrôle sanitaire au titre de la sécurité sanitaire des populations, confié aux agences régionales de santé (ARS) qui interviennent en application de directives européennes et du Code de la santé publique,
- le suivi par la personne responsable de la production et/ou distribution de l'eau via les délégataires.

Les nombreuses analyses réalisées portent sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques, afin de s'assurer du respect des exigences de qualité réglementaires et de la sécurité sanitaire du consommateur.

En 2024, l'ARS a réalisé 2 997 prélèvements et les exploitants 1 672 pour analyser entre autres turbidité, nitrates, fer, carbone organique total (COT), pesticides, bactéries coliformes...

Il en résulte deux indicateurs réglementaires basés sur les résultats du contrôle réglementaire : les taux de conformité bactériologique et physico-chimique qui permettent de donner une mesure statistique de la qualité de l'eau potable.

	2022	2023	2024
Taux de conformité bactériologique	99,9 %	100 %	**99,7 %**
Taux de conformité physico-chimique	97,7 %	99,5 %	**99,3 %**

Afin de garantir la qualité microbiologique de l'eau distribuée aux abonnés, atlantic'eau a mis en place 3 dispositifs d'injection de chlore gazeux sur son territoire dans le cadre de son programme annuel de travaux en 2024. Ces mesures permettent également de limiter les teneurs en trihalométhanes (THM) dans l'eau potable.

Les non-conformités physico-chimiques observées en 2024 sont notamment dues à la mise en évidence de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) de façon localisée sur le réseau d'atlantic'eau. En cas de signalement par l'ARS, atlantic'eau réalise une étude du secteur et si besoin, une campagne de contre-analyse. Si la présence de CVM est confirmée, une purge en continu est mise en place immédiatement et le renouvellement de la canalisation concernée est programmé dès que possible.

Ancenis : mise en place du dispositif ToxMate

Le ToxMate est un outil de biosurveillance en continu, basé sur l'analyse du comportement de trois organismes aquatiques (sangsues, gammares et gastéropodes) : ces organismes sont complémentaires car ils réagissent chacun à un type de polluant précis.

L'outil a été mis en place en juin 2023 sur l'usine d'Ancenis pour analyser l'eau brute durant 1 an.

Au cours de l'étude, 517 alertes, liées à différents organismes, ont été recensées. Parmi ces alertes, 5 ont donné lieu à un prélèvement d'eau pour l'analyse des micropolluants, métaux lourds et autres molécules non-ciblées.

Le dispositif ToxMate présente un intérêt scientifique mais dans le cas de l'étude de l'eau brute de la Loire, il n'a pas permis de corréler les alertes induites par les organismes avec les paramètres généraux (débit, conductivité, pluviométrie, absorbance UV) ni avec la présence de certains micropolluants. Cette technologie n'a donc pas été maintenue sur le site.

BON À SAVOIR

En 2024, un **comité de pilotage (COPIL) Métabolites** a été mis en place au sein d'atlantic'eau, afin de créer du lien entre les avancées scientifiques relatives à la qualité de l'eau et l'exploitation courante du service public d'eau potable. Cette réunion inter-services permet notamment d'échanger sur les nouvelles molécules préoccupantes d'un point de vue sanitaire et sur les moyens mis en œuvre par atlantic'eau pour répondre aux objectifs de qualité.

Ce COPIL s'est réuni 3 fois en 2024.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La recherche sur la qualité de l'eau

1,4-dioxane

Le 1,4-dioxane est un solvant utilisé dans de nombreux composés tels que les peintures et vernis, les détergents et agents de nettoyage, le caoutchouc et les matières plastiques, etc.

Cette molécule classée cancérogène possible par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a été détectée dans un des quatre forages de l'unité de production d'eau potable du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre lors de la campagne nationale de mesure menée par l'ANSES en 2020-2021, rendue publique aux citoyens et aux producteurs d'eau en avril 2023.

Suite à l'accréditation COFRAC du laboratoire Inovalys en juillet 2024 pour la mesure du 1,4-dioxane, atlantic'eau a conduit de nouvelles analyses qui ont confirmé les résultats de l'ANSES : les concentrations observées varient entre 1,4 et 3,5 µg/L dans le forage selon les campagnes, et entre 0,2 et 0,99 µg/L dans l'eau distribuée.

Bien qu'il n'existe pas de norme européenne pour cette molécule dans l'eau potable, l'ARS invite par mesure de précaution à rechercher à atteindre la valeur préconisée par l'agence américaine de protection de l'environnement (US-EPA), soit 0,35 µg/L.

Afin de garantir la qualité de l'eau, atlantic'eau s'engage à mettre en place un suivi renforcé de cette molécule dans l'eau brute et l'eau traitée, ainsi qu'un diagnostic pour en comprendre l'origine.

BON À SAVOIR

Le TFA

Le TFA, acide trifluoroacétique, est l'un des plus petits membres de la famille des PFAS, dits polluants éternels. Il est issu de la dégradation de divers produits chimiques : composés, gaz et médicaments fluorés mais aussi pesticides.

Largement retrouvé à l'échelle mondiale et sur le territoire français, atlantic'eau a lancé en 2024 des recherches indépendantes pour évaluer la présence de TFA dans ses ressources, après avoir sélectionné un laboratoire présentant des résultats fiables et reproductibles.

Un suivi mensuel du TFA est désormais mis en place : les résultats obtenus entre novembre 2024 et janvier 2025 indiquent des concentrations comprises entre 0,3 et 2,8 µg/L dans l'eau traitée.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de réglementation pour le TFA.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Le transport d'eau potable

Afin d'assurer les besoins en eau du sud de son territoire, atlantic'eau est propriétaire d'ouvrages de transport d'eau potable.

Le transport de l'eau, c'est :

191 km de canalisations de transport qui assurent le transfert de l'eau depuis la sortie des unités de production vers les réseaux de distribution

8 réservoirs sur tour et bâches au sol d'une capacité totale de 22 700 m³ avant toute distribution

2 stations de reprise et surpression sur les canalisations de transport

Ouvrages de transport d'eau potable sur le territoire d'atlantic'eau

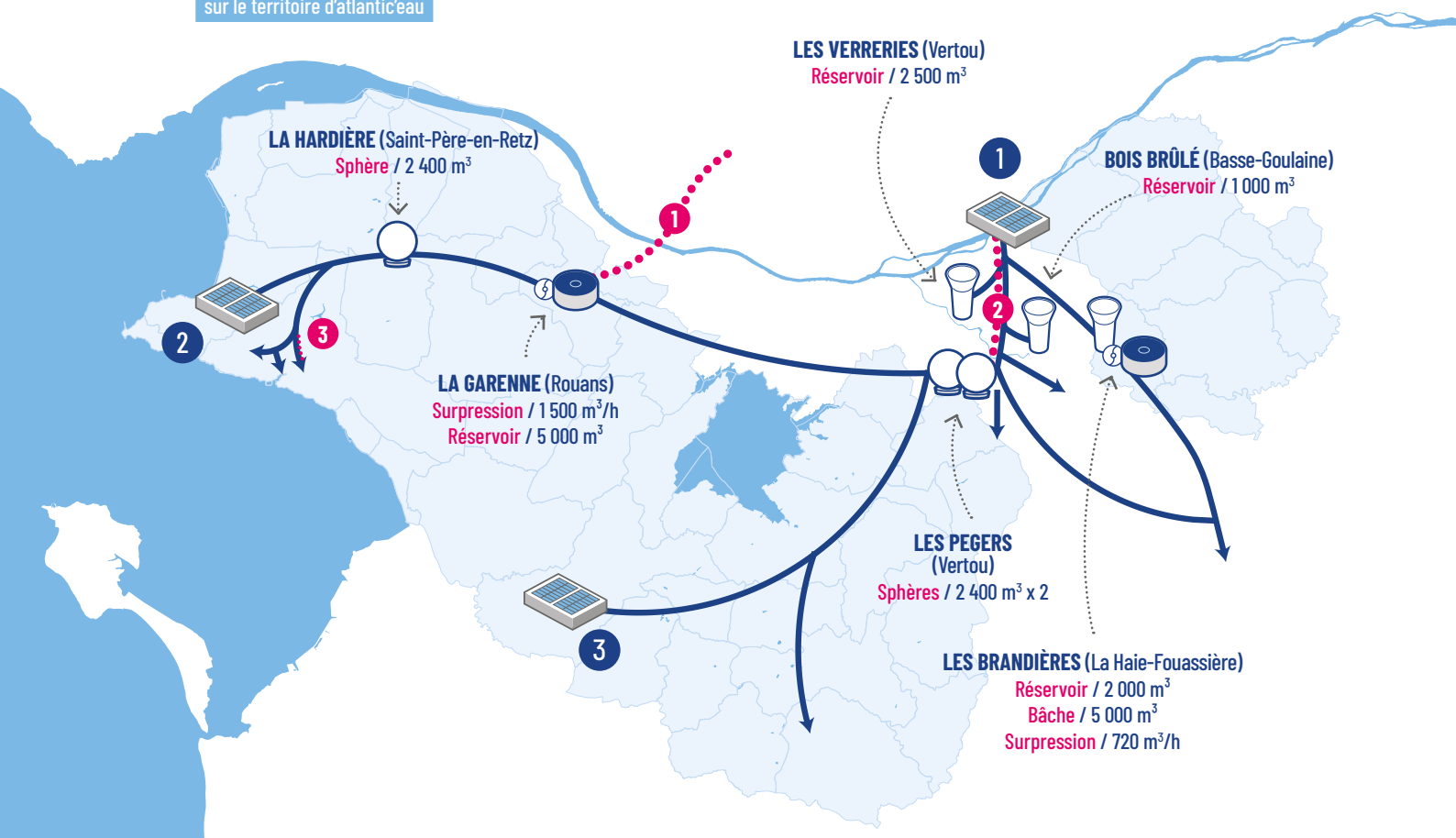

1. Unité de production de Basse-Goulaine (SAEP Vignoble-Grandlieu)
2. Unité de production de Saint-Michel-Chef-Chef
3. Unité de production de Machecoul

— Canalisations de transport

••• Tracés des futures sécurisations du Transport Sud Loire

Territoire sud Loire d'atlantic'eau

1. Liaison Vigneux-de-Bretagne – Rouans
2. Renforcement Basse-Goulaine – Pégers
3. Renouvellement canalisation Trois Croix – Birochère

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

1

Liaison Vigneux-de-Bretagne – Rouans : interconnexion stratégique des réseaux du nord et du sud de la Loire

Au sud du département, l'approvisionnement du territoire est essentiellement assuré par l'usine de Basse-Goulaine, dont l'eau provient de la nappe alluviale de la Loire. D'autres ressources complètent la production : nappe du Maupas à Saint-Philbert-de-Grandlieu, nappe de Machecoul et étangs des Gâtineaux et de Gros Caillou à Saint-Michel-Chef-Chef et Pornic. Afin de sécuriser l'alimentation en eau du territoire, atlantic'eau a décidé d'interconnecter les réseaux d'eau potable situés au nord et au sud de la Loire par la pose d'une nouvelle canalisation entre **Vigneux-de-Bretagne et Rouans**.

En 2023, le forage d'un tunnel sous la Loire entre Couëron et Le Pellerin, suivi de la pose d'une canalisation, a été réalisé avec succès.

En 2024, le projet d'interconnexion s'est poursuivi avec :

- **La mise en place des canalisations au nord et au sud de la Loire**

  Au total, 14 km de canalisations en acier de diamètre 600 mm ont été posés en 2024, au nord entre Vigneux-de-Bretagne et Couëron et au sud entre Le Pellerin et Rouans. Le montant des travaux s'élève à 7 900 000 € HT pour la partie nord Loire et 6 300 000 € HT pour la partie sud Loire.

  Cette phase du projet intégrait plusieurs opérations :

  – La **pose de fourreaux** pour permettre la traversée de plusieurs routes départementales.

  – Le **passage de la voie ferrée à Saint-Étienne-de-Montluc** via la technique du microtunnelier à 5 mètres de profondeur.

  – La **pose des conduites**.

  1,6 km de conduite doivent encore être posés au nord de la Loire à l'été 2025 afin de finaliser cette phase du projet, qui a pris du retard en raison des fortes pluviométries de 2024.

- **Le démarrage de la construction d'un réservoir au sol à Couëron.**

La fin des travaux de ce projet majeur d'atlantic'eau est prévue en 2025.

La mise en service de l'interconnexion Vigneux-de-Bretagne – Rouans est prévue au 1er semestre 2026.

2

Doublement de la canalisation entre l'usine de Basse-Goulaine et les sphères des Pégers

Cette canalisation, qui dessert la majorité des communes d'atlantic'eau situées au sud de la Loire, va être sécurisée par la pose d'une nouvelle conduite le long du tracé existant sur 8,5 km.

En 2024, une étude géotechnique et des investigations complémentaires ont été menées afin de confirmer la présence ou l'absence d'ouvrages enterrés le long du tracé envisagé pour la nouvelle conduite (gaz, eaux usées, réseaux électriques, télécommunication, etc.).

Le dossier technique complet du projet, qui comprend une étude d'impact et une demande de servitude d'utilité publique, a ainsi été finalisé et déposé en janvier 2025 en vue d'une enquête publique. Les travaux sont prévus en 2026.

BON À SAVOIR

Les canalisations entre d'une part, l'usine de l'Île Delage à Ancenis et le réservoir de la Poibelière à Mésanger et d'autre part, entre l'usine du Plessis-Pas-Brunet et le réservoir des Pierres Blanches à Nort-sur-Erdre ont fait l'objet d'une **étude de vétusté** en 2024.

La conduite du territoire de Nort-sur-Erdre présente un vieillissement avancé qui sera traité dans le cadre de la stratégie patrimoniale d'atlantic'eau en matière de renouvellement.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La distribution d'eau potable

Répondre à la demande grandissante en eau potable est un enjeu essentiel. Aussi, atlantic'eau suit de près les évolutions de consommation.

Consommation des abonnés d'atlantic'eau

En 2024, **26,7 millions de m³ (Mm³)** ont été facturés sur le territoire d'atlantic'eau, soit une diminution de 3,4 % par rapport à 2023. Cette baisse peut notamment s'expliquer par les conditions pluvieuses qui ont caractérisées l'année 2024.

Répartition des consommations par type d'abonnés

Les abonnés domestiques consommant moins de 6 000 m³ par an représentent la plus grande part de consommation d'eau du territoire avec **79,5 %** de l'eau consommée en 2024.

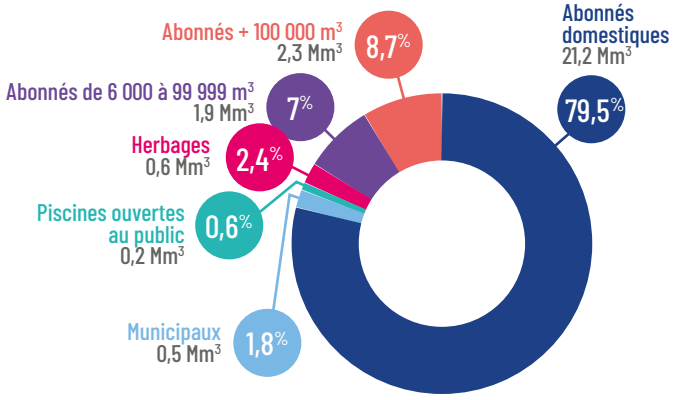

Les abonnés domestiques

Le volume d'eau facturé aux abonnés domestiques s'est élevé à 21,2 Mm³, valeur en baisse par rapport à 2023 (21,9 Mm³).

En 2024, la consommation moyenne annuelle d'un abonné domestique diminue par rapport à 2023 avec 82 m³.

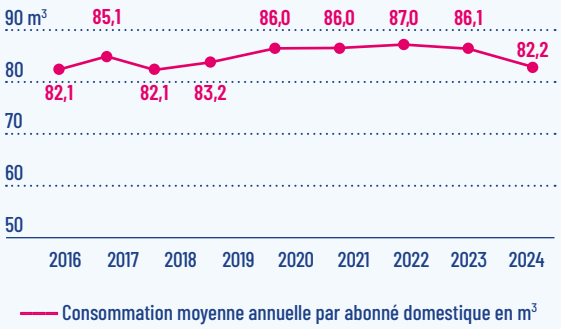

Les industriels

Les consommations supérieures à 100 000 m³ ont très légèrement diminué en 2024 (-0,5%).

On note notamment que la centrale électrique de Cordemais a augmenté sa consommation de 53 000 m³ en 2024.

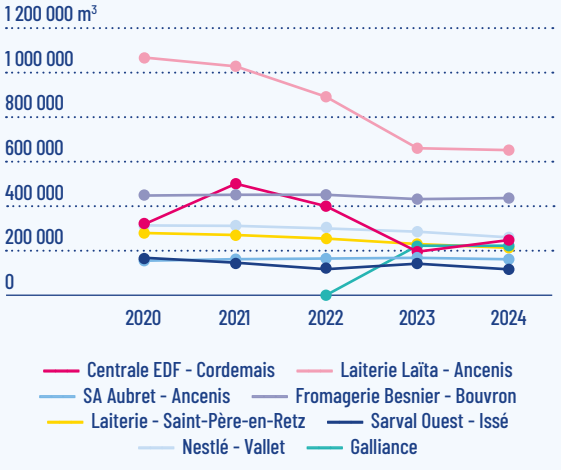

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau

Pour couvrir ses besoins en eau et en complément des unités de production du territoire, atlantic'eau s'approvisionne auprès de collectivités voisines. En contrepartie, le syndicat soutient les besoins en eau de ses partenaires.

Achats d'eau

En 2024, les achats d'eau ont permis de couvrir près de 17 % des besoins des consommateurs. **6,4 millions de m³**, répartis sur 73 points d'échange, ont été achetés, dont 4,4 Mm³ à la CARENE et 1,3 Mm³ à Nantes Métropole.

Le volume global acheté reste plutôt stable en 2024 (+0,4% par rapport à 2023).

Volumes achetés aux collectivités voisines

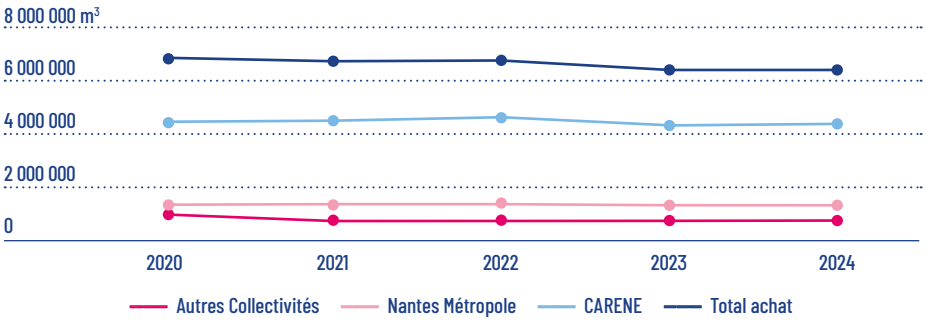

Ventes d'eau

Les ventes d'eau restent stables en 2024 avec un volume de **11,9 millions de m³** sur un peu plus de 70 points de comptage.

Ces volumes sont principalement à destination de Nantes Métropole pour 5,2 Mm³, Vendée Eau pour 3,7 Mm³ et CSMA pour 2,2 Mm³.

Volumes vendus aux collectivités voisines

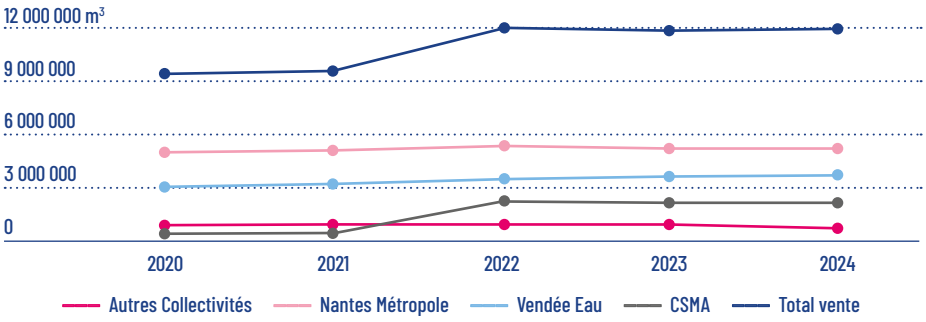

Les volumes présentés et vendus à CSMA avant 2022 ne comportent que les volumes vendus à la Ville de Clisson, avant la prise de compétence distribution par CSMA.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

La performance du réseau

La performance hydraulique met en évidence les pertes en eau sur le réseau de distribution.

Elle est mesurée par les 3 indicateurs suivants : le rendement de réseau, l'indice linéaire de pertes (ILP) et l'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC).

Ces indicateurs comparent le volume d'eau consommé par les usagers au volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Avec une valeur de **1,30 m³ par jour par km** pour l'ILP et une valeur de **88,7 %** pour le rendement de réseau, les résultats 2024 reflètent un réseau en bon état.

La performance hydraulique apparaît néanmoins légèrement plus faible qu'en 2023.

Des actions sont mises en œuvre en continu pour limiter les pertes en eau : la recherche de fuites, le renouvellement des réseaux, la sectorisation...

De plus, les contrats d'exploitation fixent un objectif de performance hydraulique dont la valeur cible varie d'un secteur à un autre. Une pénalité est appliquée si elle n'est pas atteinte.

Performance du réseau (période de relève de 366 jours)

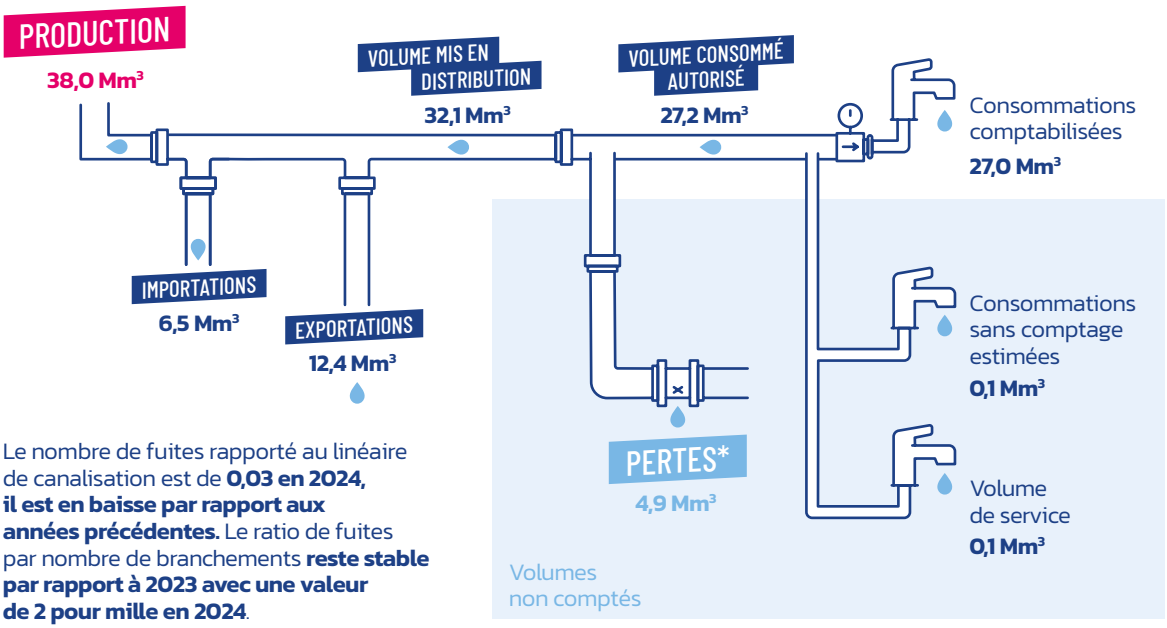

Le nombre de fuites rapporté au linéaire de canalisation est de **0,03 en 2024, il est en baisse par rapport aux années précédentes.** Le ratio de fuites par nombre de branchements **reste stable par rapport à 2023 avec une valeur de 2 pour mille en 2024**.

* PERTES = fuites, précision des comptages et des estimations, consommations non autorisées

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%)	89,3	88,2	88,3	88,6	88,7
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km) – ILVNC – hors feeders	1,27	1,34	1,48	1,30	1,35
Indice linéaire de pertes (m³/j/km) – ILP – hors feeders	1,23	1,29	1,44	1,27	1,30
Nombre de fuites hors casses	1 137	1 110	1 151	972	919

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Le patrimoine d'atlantic'eau

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau rénove ou renouvelle ses infrastructures chaque année.

Le renouvellement du réseau

Chaque année, atlantic'eau programme et pilote le renouvellement du réseau sur l'ensemble de son territoire afin de le maintenir en bon état et d'en améliorer l'étanchéité.

Ainsi en 2024, sur les 10 413 km de réseaux du territoire d'atlantic'eau, ce sont **45,77 km** qui ont été renouvelés, soit un taux moyen de renouvellement sur 5 ans de **0,53 %.**

	2022	2023	2024
Linéaire renouvelé en km	56,04	48,77	45,77
Taux de renouvellement des réseaux en %	0,61	0,60	0,53

Montant engagé à fin 2024

16,5 M€ HT

Des travaux non programmables

Certaines opérations correspondent à des travaux non programmables, dont le financement peut être assuré tout ou partie par des tiers. Il s'agit principalement des extensions de réseau (habitations privées ou lotissements communaux), des travaux d'urgence ou encore des opérations préalables aux travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage départementale ou communale.

Montant engagé à fin 2024

1,7 M€ HT

Les travaux sur les usines et ouvrages

En plus des travaux pour la liaison Vigneux-de-Bretagne – Rouans, plusieurs projets ont été menés par atlantic'eau en 2024, notamment :

- La sécurisation de l'unité de production d'eau potable de Trigodet à St-Gildas-des-Bois ;
- La réhabilitation du château d'eau du Bignon à Châteaubriant ;
- La démolition du réservoir de la Birochère à Pornic.

Montant engagé à fin 2024

20 M€ HT

Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale

D'une valeur de **117/120**, il traduit :

- Une très bonne connaissance du réseau au travers d'un SIG (système d'information géographique) gérant le plan ainsi que l'inventaire des réseaux (diamètre, âge, matériau, ...) et de ses éléments (vannes, ventouses, ...) de façon régulière et organisée,
- Une programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Service à l'abonné : qualité et équité

Assurer la continuité du service 24h/24, garantir l'égalité des usagers devant le service, tels sont les engagements d'atlantic'eau inscrits dans le règlement de service.

Facturation du service

Le service public de l'eau couvre plusieurs prestations. La première est la fourniture d'eau potable au robinet. La consommation est facturée semestriellement et comprend :

- une part abonnement fixe, facturée d'avance par semestre,
- une part consommation variable en fonction de la consommation mesurée lors de la relève annuelle des compteurs d'eau.

Les prix unitaires sont les mêmes pour tous les abonnés. L'assainissement, les redevances agence de l'eau et la TVA (5,5 %) sont facturés conjointement.

Les autres prestations, telles que la réalisation de branchements neufs ou la vérification du bon fonctionnement du compteur, sont facturées sur la base d'un bordereau de prix unique établi à l'échelle du territoire d'atlantic'eau. Ainsi, un branchement est facturé au même tarif pour chaque usager.

Mensualisation :

55 % des abonnés ont choisi la mensualisation en 2024. Ils ne reçoivent qu'une seule facture annuelle de régularisation. La mensualisation contribue à la lutte contre les impayés en facilitant la gestion du budget des ménages.

Recouvrement des factures

Les abonnés disposent d'un délai de 15 jours à la réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau.

Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation d'eau potable dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

L'évolution des impayés à l'échelle du territoire d'atlantic'eau

	2022	2023	2024
Taux d'impayés N-1 en %	0,96	1,29	1,03
Montant TTC admis en non valeur ou en créance éteinte (tous exercices confondus) au cours de l'année N en euros	149 697	85 239	130 591

Le taux d'impayés de **1,03 %** mesure le montant des factures restant impayées (dossiers Banque de France, liquidations judiciaires...) auprès des délégataires au 31/12/2024 sur le montant total facturé en 2023.

Par ailleurs, en 2024, atlantic'eau a renoncé à recouvrer 130 591€ TTC (tous exercices confondus) au titre des admissions en non-valeur ou créances éteintes (suite à des décisions juridiques extérieures ou recouvrements infructueux).

Le montant total restant à recouvrer, tous exercices confondus, atteint ainsi la somme de 594 383 € TTC au 31 décembre 2024. Il était de 732 249€ TTC à fin 2023.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Autres indicateurs de la relation aux abonnés

Réclamations

Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeur, goût, couleur), la qualité de service (pression, fuite avant compteur, travaux...), ou encore la facturation (m³ facturé, paiement...).

Réclamations

	2022	2023	2024
Taux de réclamations écrites pour 1 000 abonnés	1,99	1,19	1,34
Nombre de réclamations	537	302	346*

* reçues par les délégataires : 127
reçues par atlantic'eau : 219

Interruptions de service non programmées

Les interruptions non programmées concernent les coupures d'eau (interruption totale de la fourniture d'eau) liées au fonctionnement du réseau public pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il s'agit le plus souvent d'une fuite sur le réseau, plus rarement d'un problème de qualité d'eau. Le taux d'occurence 2024 est de **1,8** ce qui traduit un service de bonne qualité.

Interruptions de service

	2022	2023	2024
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	2,1	2,0	1,8
Nombre d'interruptions de service non programmées	557	497	443

Fuites après compteurs

La loi Warsmann permet à l'abonné d'obtenir un plafonnement de sa facture à hauteur de deux fois sa consommation moyenne si une consommation anormale est observée.

Le bénéficiaire doit toutefois préciser la localisation et la nature de la fuite et fournir un justificatif de réparation réalisée par un professionnel de plomberie.

Atlantic'eau a voté des conditions plus favorables que la loi en étendant la prise en compte de ces surconsommations aux fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage, par l'application d'un tarif fuite.

Volumes fuites en m³

	2022	2023	2024
Volume accordé au tarif fuite	25 959	38 313	49 924
Volume abandonné pour fuite	334 465	376 849	518 141

Ces volumes ont ainsi conduit à une réduction des montants facturés de 763 340 € en 2024.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Financement du service

La mutualisation des moyens permet à atlantic'eau de maîtriser les tarifs tout en répondant à ses besoins d'investissements.

Bilan financier 2024

Section exploitation

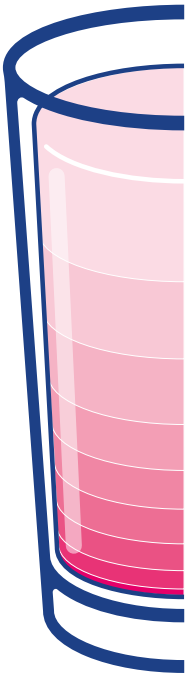

Dépenses du service eau potable

73 161 010 €

- 17 930 259 € Autofinancement investissement
- 13 942 942 € Distribution/Transport
- 11 918 337 € Opérations transfert entre sections
- 7 594 796 € Achats SAEP Vignoble-Grandlieu
- 6 927 457 € Achats collectivités voisines
- 5 794 478 € Production
- 4 551 658 € Frais de gestion
- 3 456 229 € Travaux de branchements
- 1 044 854 € Remboursement d'emprunts

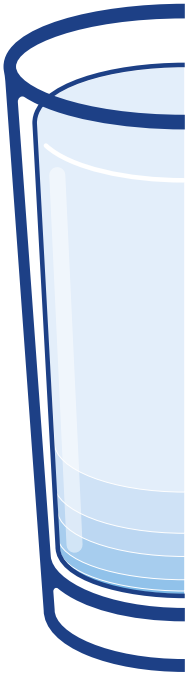

Recettes du service eau potable

73 161 010 €

- 53 317 352 € Abonnements et consommations
- 7 633 336 € Ventes collectivités voisines
- 4 757 711 € Opérations transfert entre sections
- 4 627 882 € Travaux exploitation
- 2 462 446 € Autres recettes
- 362 282 € Émissions titres impayés

Le paiement des factures d'eau potable par les abonnés représente 73 % des recettes, les ventes d'eau en gros aux collectivités voisines 10,4 %.

Les achats d'eau en gros représentent 19,8 % des dépenses, dont 10,4 % pour le seul achat au SAEP Vignoble-Grandlieu.

La rémunération des délégataires (Saur, STGS, Veolia) représente 27 % des charges de fonctionnement du service.

17,9 millions d'euros, soit 24,5 % des dépenses, sont affectés à l'autofinancement des investissements : renouvellement et extensions des réseaux, rénovation des ouvrages.

Les opérations de transfert entre sections représentent l'amortissement annuel des biens et des subventions d'atlantic'eau.

Endettement

Encours

L'encours de la dette d'atlantic'eau au 31 décembre 2024 est de 28,6 M€, en baisse de 11 % par rapport à 2023.
Il représente ainsi 111 € par abonné contre 126 € en 2023.

Répartition des emprunts :

- travaux pour 27,9 M€,
- locaux pour 0,7 M€.

Durée d'extinction

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau est de **1,1 an** contre 1,7 en 2023.

La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser les emprunts contractés si la totalité de l'autofinancement était consacrée à ce remboursement. Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Évolution des dépenses d'exploitation de 2022 à 2024

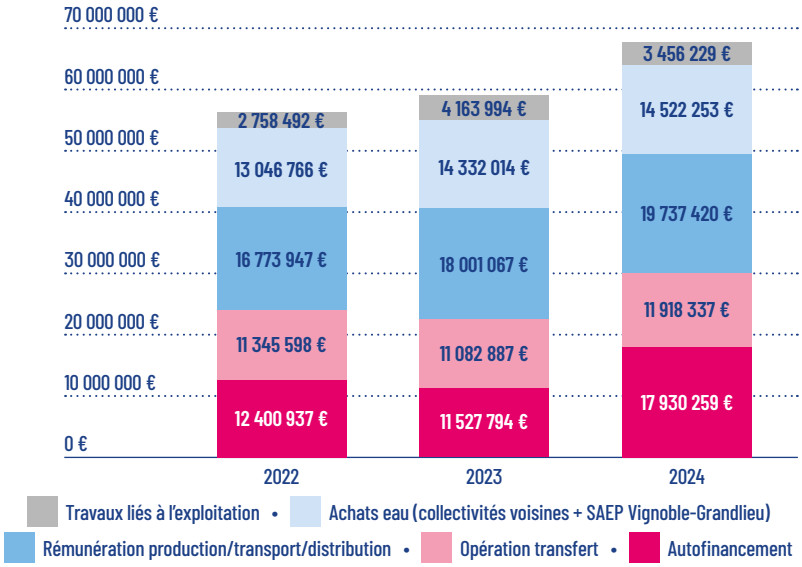

En 2024, l'augmentation globale des dépenses s'explique à la fois par les dépenses d'ordre de transfert ou d'autofinancement et par l'augmentation de la rémunération des délégataires.

Les dépenses et recettes liées aux achats et ventes d'eau aux collectivités extérieures restent quant à elles plutôt stables en 2024.

Frais d'achat d'eau auprès des collectivités voisines

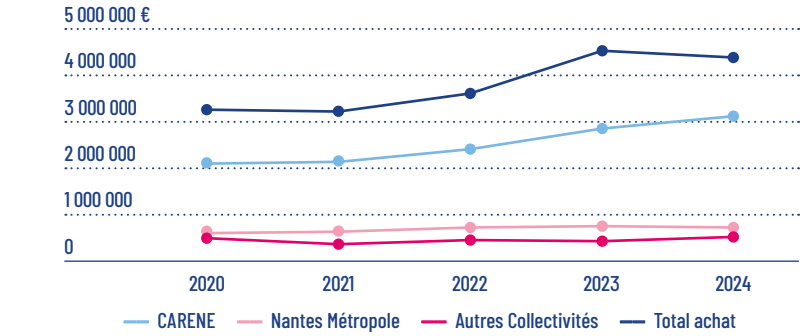

Recettes des ventes d'eau aux collectivités voisines

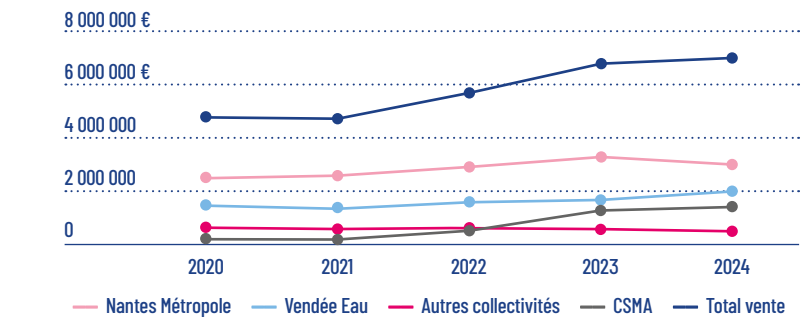

Tarifs au 1er janvier 2025

Les tarifs du service public de l'eau potable prennent en compte les dépenses quotidiennes pour la production, le transport et la distribution de l'eau mais aussi les dépenses d'investissements nécessaires au développement des infrastructures. Les tarifs doivent donc garantir la pérennité d'un service public de l'eau potable de qualité.

Ainsi, le comité syndical d'atlantic'eau a décidé de poursuivre son évolution tarifaire amorcée en 2024 sur la consommation d'eau potable.

Au 1er janvier 2025, les mêmes tarifs de consommation d'eau potable s'appliquent désormais à tous les usagers, aussi bien domestiques que professionnels. Ils s'élèvent à 1,46€ HT pour la tranche 1 (0 à 200 m³/an) et à 1,56€ HT pour la tranche 2 (à partir de 201 m³/an) soit une augmentation de 7,20€ HT sur 1 an sur la base d'une facture de 120 m³.

Réforme des redevances de l'agence de l'eau

En tenant compte de la réforme des redevances appliquée par l'agence de l'eau à compter du 1er janvier 2025 (voir page suivante), le tarif de l'eau s'établit à 2,28€ TTC par m³ sur la base d'une facture de 120 m³ correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Détail d'une facture-type au 1er janvier 2025

atlantic'eau
service public de l'eau potable

FACTURE

Contact de votre service abonné :
Saur, STGS ou Veolia

N° de contrat XXXX				Facture n°XXXX
Informations techniques				
N° de compteur	Diamètre		Volume consommé	
XXXX	15 mm		120 m³	
Votre facture en détail				
	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€ TTC)
Distribution de l'eau				
1 Abonnement (part atlantic'eau)	39,71	39,71	5,50	41,89
2 Consommation (part atlantic'eau)	1,46	175,20	5,50	184,84
Organismes publics				
3 Consommation d'eau potable (agence de l'eau)	0,33	39,60	5,50	41,78
4 Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	0,0200	2,40	5,50	2,53
5 Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	0,0216	2,59	5,50	2,73
			Montant total TTC	273,77 €

1 Part Fixe d'abonnement annuelle
Modulé selon le diamètre du compteur, ce tarif n'a pas évolué depuis 2019.

2 Consommation d'eau
La grille tarifaire d'atlantic'eau comporte 2 tranches en fonction du volume annuel consommé inférieur ou supérieur à 200 m³.

3 Nouveauté : nouvelle redevance de 0,33 €/m³ consommé et versée directement à l'agence de l'eau depuis le 01/01/2025.

4 Nouveauté : contre-valeur de 2 cts/m³ consommé votée par le comité syndical et permettant à atlantic'eau de s'acquitter de la nouvelle redevance pour la performance des réseaux d'eau potable auprès de l'agence de l'eau.

5 Nouveauté : contre-valeur de 2,16 cts/m³ consommé votée par le comité syndical et permettant à atlantic'eau de s'acquitter de la redevance prélèvement auprès de l'agence de l'eau. Celle-ci était auparavant incluse dans le tarif consommation d'eau d'atlantic'eau.

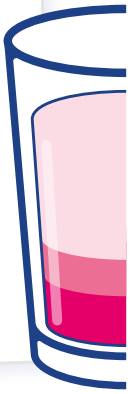

Décomposition d'une facture d'eau de 120 m³ au 1er janvier 2025

120 m³

64 % consommation d'eau potable
15 % abonnement
21 % taxes et redevances

Comparatif du tarif 2025 avec les collectivités voisines

Le tarif varie d'une collectivité à l'autre. En effet, il dépend de plusieurs paramètres : le caractère rural ou urbain du territoire, la densité des abonnés, l'accès aux ressources, la technicité des filières de traitement, le niveau d'investissement et la politique tarifaire de la collectivité.

Les factures 2025 comparées correspondent à une consommation annuelle de 120 m³.

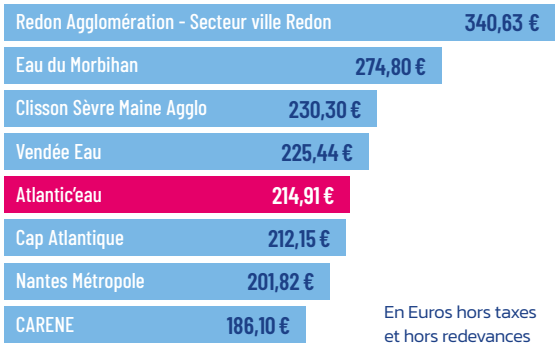

En Euros hors taxes et hors redevances

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Annexes

Annexe 1

Indicateurs réglementaires Décret du 2 mai 2007 (CGCT annexe V aux articles D,2224-1 et suivants)

Indicateur	Code	atlantic'eau 2024
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	551 308
Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3	D102.0	2,28 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	1 jour ouvré
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	99,7 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	99,3 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	P103.2B	117/120
Rendement du réseau de distribution	P104.3	88,7 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,35 m^3/j/km
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,30 m^3/j/km
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,53 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	79 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	1,8 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	98,3 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	1,14 an
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	P154.0	1,03 %
Taux de réclamations écrites	P155.1	1,34 ‰

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Annexe 2

Information sur les contrats d'exploitation de distribution

Territoire	Rémunération distribution 2024 – € HT/Abonné
Région d'Ancenis	50,16 €
Campbon / Sillon-de-Bretagne	54,80 €
Communauté de Communes Sud Estuaire	46,49 €
Grandlieu	50,13 €
Pays de La Mée	73,56 €
Région de Nort-sur-Erdre	41,03 €
Pays de Retz	45,91 €
Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao	46,01 €
Vignoble	44,21 €
Val Saint-Martin	49,35 €

Les niveaux de rémunérations constatés dépendent de la densité des abonnés sur le territoire et leur consommation, de la complexité technique de la distribution, ainsi que de l'ancienneté ou de la durée des contrats d'exploitation.

Annexe 3

Grille tarifaire **Tarifs de base au 1er janvier 2025**

Tarifs de base (montants HT)
Part Fixe d'abonnement annuelle modulée selon le diamètre du compteur

15 mm	39,71 €
20 mm	52,10 €
30 mm	108,24 €
40 - 50 mm	172,98 €
60 mm	302,44 €
80-100 mm	529,54 €
150 mm	928,56 €

Consommation

0 - 200 m³/an	1,46 €/m³
au-delà de 201 m³/an	1,56 €/m³

Autres tarifs

Tarif Fuites

0,64 €/m³

Tarif dit «Herbage»

Part Fixe d'abonnement annuelle	33,31 €
Consommation	1,16 €/m³

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Annexe 4

Productions sur le territoire d'atlantic'eau

Territoire/syndicat producteur	Unité produisant de l'eau	2022	2023	2024	Prix 2024*
Région d'Ancenis		5 437 263 m3	5 344 157 m³	5 304 845 m³	0,3807 €/m³
	Ile Delage (Ancenis)	5 384 455 m³	5 343 895 m³	5 304 845 m³	
	Les Feugas-St-Sulpice (Vallons-de-l'Erdre)	52 808 m³	262 m³	0 m³	
	Freigné (Vallons-de-l'Erdre)	0 m³	0 m³	0 m³	
SAEP de Vignoble-Grandlieu		21 798 795 m³	21 529 091 m³	22 004 614 m³	0,4842 €/m³
	Le Maupas (St-Philbert-de-Grandlieu)	188 053 m³	101 174 m³	98 034 m³	
	Basse-Goulaine	21 610 742 m³	21 427 917 m³	21 906 580 m³	
Région de Guémené-Penfao	Paimbu (Massérac)	890 205 m³	817 172 m³	804 928 m³	0,2943 €/m³
Région de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois		1 604 681 m³	1 473 259 m³	1 354 784 m³	0,2943 €/m³
	Bovieux (Missillac)	158 823 m³	49 044 m³	0 m³	
	Trigodet (St-Gildas-des-Bois)	1 445 858 m³	1 424 215 m³	1 354 784 m³	
Pays de la Mée	Bonne-Fontaine (Soulvache)	1 908 297 m³	1 765 126 m³	1 741 974 m³	0,2407 €/m³
Région de Nort-sur-Erdre		5 593 574 m³	5 600 227 m³	5 351 433 m³	0,3079 €/m³
	Les Perrières (Saffré)	2 271 533 m³	2 252 129 m³	2 287 800 m³	
	Plessis-Pas-Brunet (Nort-sur-Erdre)	2 322 008 m³	2 428 086 m³	2 306 385 m³	
	La Janvrais (St-Mars-du-Désert)	1 000 033 m³	920 012 m³	757 248 m³	
Pays de Retz	Les Chaumes (Machecoul)	342 881 m³	382 277 m³	448 389 m³	0,3743 €/m³
Val Saint-Martin	Les Gâtineaux (St-Michel-Chef-Chef)	1 125 124 m³	1 294 118 m³	1 063 500 m³	0,5865 €/m³
	TOTAL	38 700 820 m³	38 205 427 m³	38 074 467 m³	

* Prix à l'échelle du contrat de délégation et comprenant les dépenses de fonctionnement et les redevances

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau

Volumes achetés	2022	2023	2024	Tarif 2024
CARENE	4 622 512 m³	4 311 915 m³	4 384 151 m³	0,72 €*
Nantes Métropole	1 378 232 m³	1 316 398 m³	1 269 817 m³	0,58 €
CAP ATLANTIQUE	264 988 m³	307 872 m³	335 730 m³	0,67 €
Vendée Eau	37 411 m³	38 865 m³	36 591 m³	0,55 €
Redon Agglomération	394 099 m³	359 049 m³	297 173 m³	0,72 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	26 438 m³	31 399 m³	53 487 m³	0,67 €
Eau du Morbihan	9 460 m³	17 860 m³	28 551 m³	0,74 €
Autres Collectivités	2 310 m³	3 224 m³	8 280 m³	0,63 €*
atlantic'eau	**6 735 450 m³**	**6 386 582 m³**	**6 413 780 m³**	

* tarif provisoire

Volumes vendus	2022	2023	2024	Tarif 2024
Nantes Métropole	5 345 430 m³	5 172 673 m³	5 226 602 m³	0,58 €
Vendée Eau	3 461 862 m³	3 660 919 m³	3 707 908 m³	0,55 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	2 201 217 m³	2 196 575 m³	2 188 426 m³	0,67 €
Syndicat Eau Anjou	383 251 m³	394 352 m³	340 707 m³	0,66 €
SIAEP de la Forêt du Theil	332 192 m³	329 670 m³	356 851 m³	0,61 €
Eau du Morbihan	1 010 m³	1 892 m³	1 873 m³	0,74 €
CARENE	184 568 m³	115 334 m³	78 305 m³	0,75 €*
atlantic'eau	**11 909 530 m³**	**11 871 415 m³**	**11 900 672 m³**	

* tarif provisoire

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région d') Ancenis

Schéma de distribution

EN 2024

Nombre d'abonnés
27 803

km de réseau hors feeder
1 446

Nombre d'habitants
62 368

Château d'eau de La Roche Blanche

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Ancenis-Saint-Géréon	5 892	5 967
Couffé	998	1 005
Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire	1 348	1 518
La Chapelle-Glain	409	396
La Roche-Blanche	510	508
Le Cellier	1 671	1 667
Le Pin	359	358
Loireauxence	3 442	3 457
Mésanger	2 004	2 012
Montrelais	370	370
Mouzeil	840	840
Oudon	1 707	1 703
Pannecé	567	579
Pouillé-les-Coteaux	417	422
Riaillé	1 054	1 059
Teillé	743	741
Vallons-de-l'Erdre	3 119	3 124
Vair-sur-Loire	2 056	2 077
TOTAL	**27 506**	**27 803**

Performances du réseau

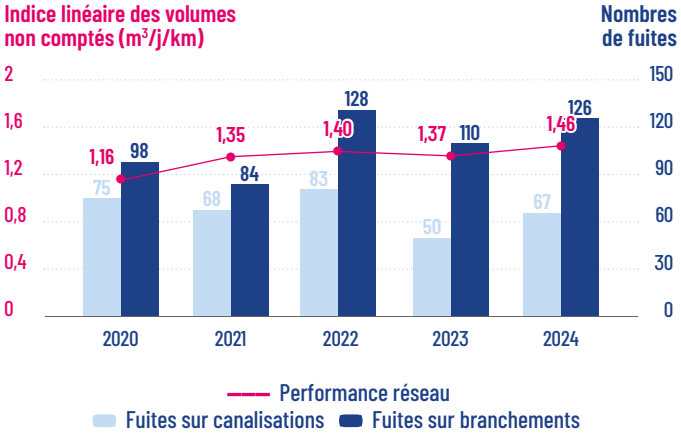

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

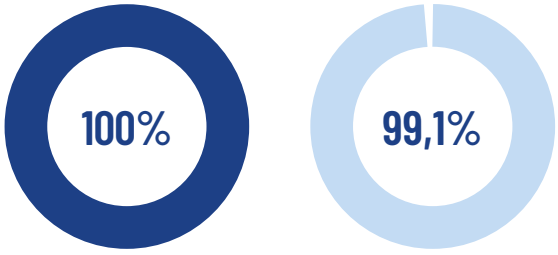

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Campbon / Sillon-de-Bretagne

Schéma de distribution

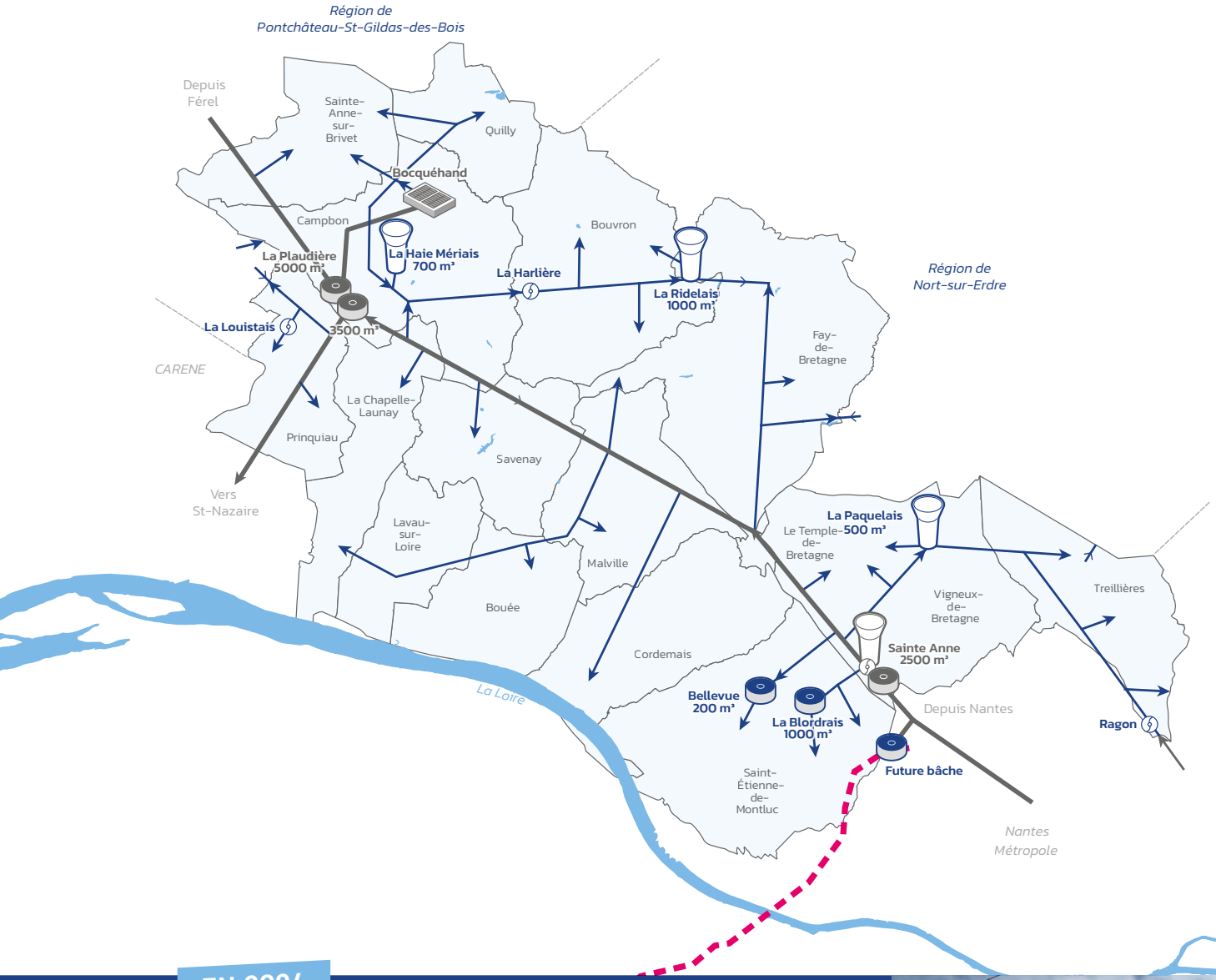

EN 2024

Nombre d'abonnés
28 773

km de réseau hors feeder
1 083

Nombre d'habitants
69 318

Château d'eau de la Paquelais Vigneux-de-Bretagne

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Bouée	451	449
Bouvron	1 387	1 402
Campbon	1 778	1 784
Cordemais	1 617	1 621
Fay-de-Bretagne	1 661	1 657
La Chapelle-Launay	1 314	1 332
Lavau-sur-Loire	376	380
Malville	1 576	1 578
Prinquiau	1 435	1 444
Quilly	663	675
Savenay	3 824	3 889
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 224	1 262
Saint-Étienne-de-Montluc	3 368	3 412
Le Temple-de-Bretagne	792	810
Treillières	4 270	4 316
Vigneux-de-Bretagne	2 741	2 762
TOTAL	**28 477**	**28 773**

Performances du réseau

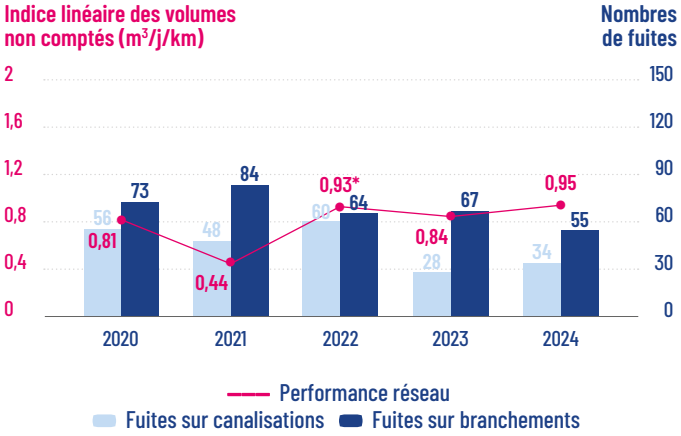

* Sous-comptage identifié corrigé courant 2023.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

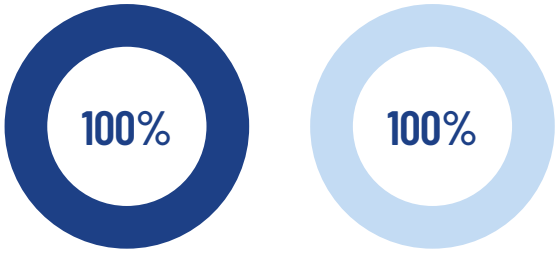

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

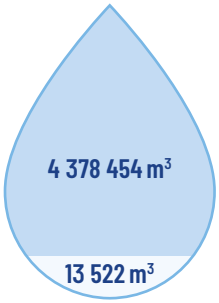

VOLUMES INTRODUITS

- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Communauté de Communes Sud Estuaire

Schéma de distribution

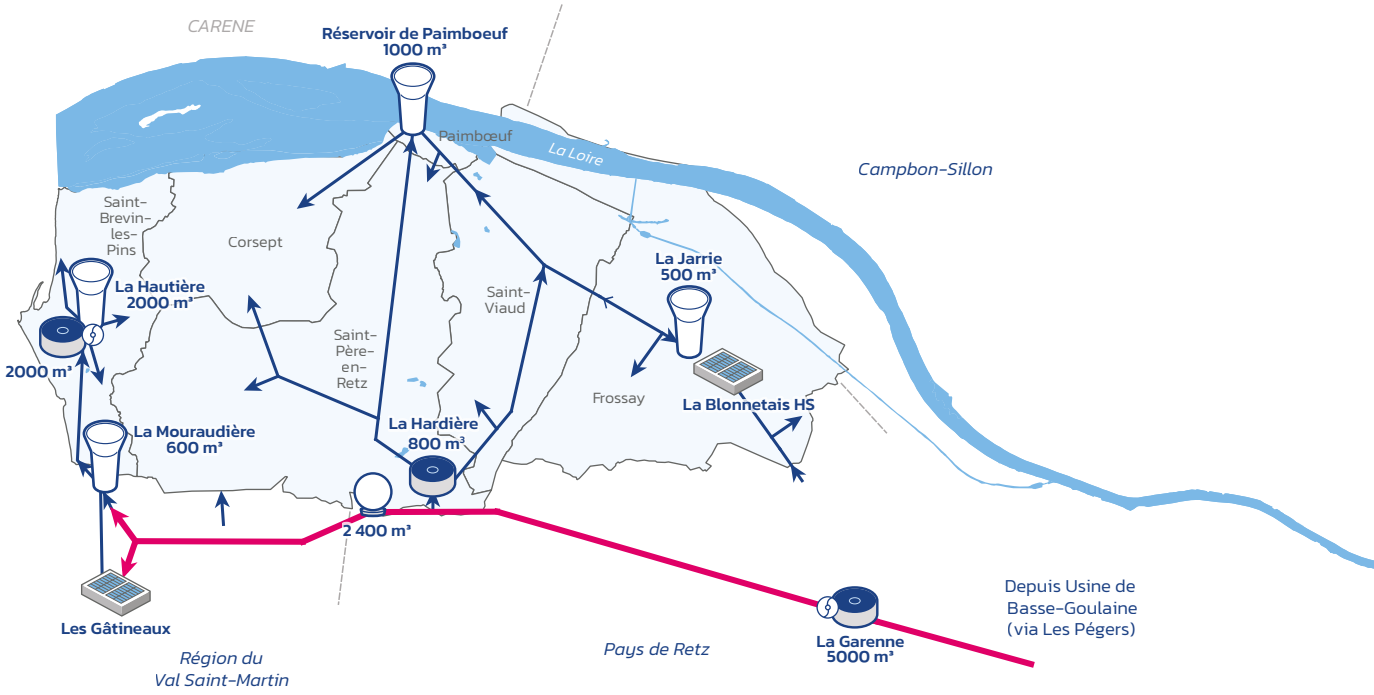

EN 2024

Nombre d'abonnés
17 539

km de réseau hors feeder
505

Nombre d'habitants
31 905

Réservoir de Paimboeuf

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Corsept	1 038	1 040
Frossay	1 312	1 332
Paimboeuf	1 625	1 620
Saint-Brévin	10 106	10 085
Saint-Père-en-Retz	2 181	2 210
Saint-Viaud	1 235	1 252
TOTAL	**17 497**	**17 539**

Performances du réseau

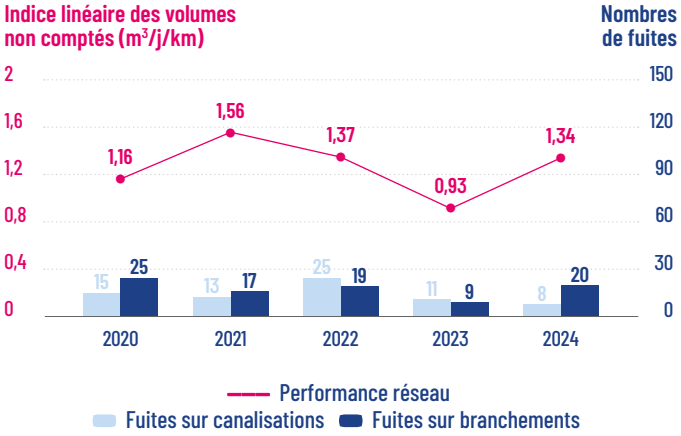

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

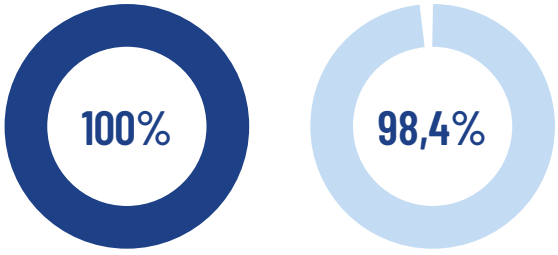

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

VOLUMES INTRODUITS

par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

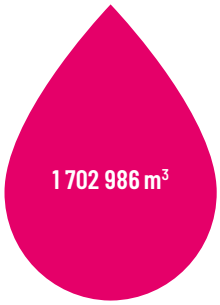

VOLUMES À DESTINATION

des consommateurs

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région de) Grandlieu

Schéma de distribution

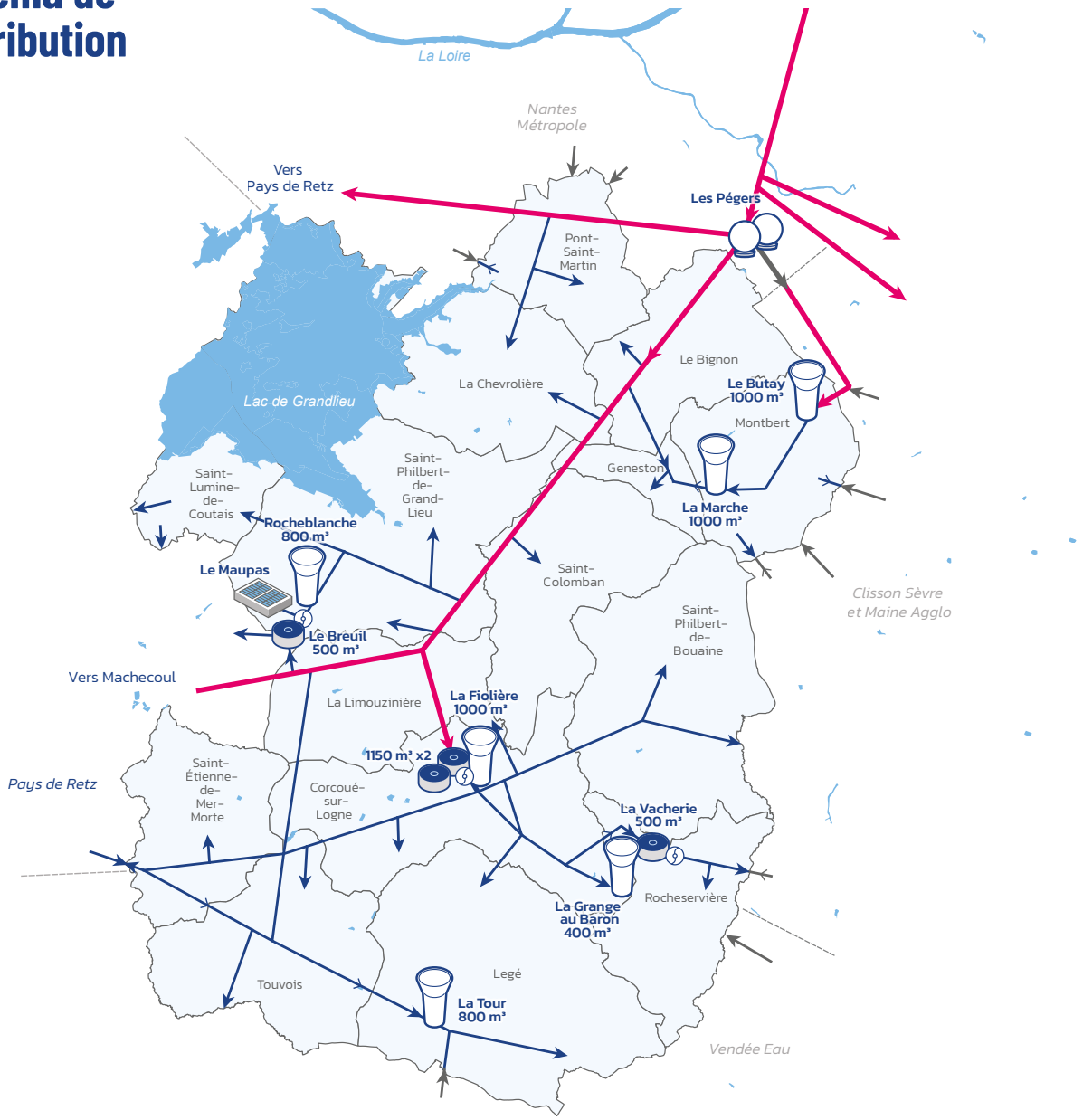

EN 2024

Nombre d'abonnés
26 500

km de réseau hors feeder
972

Nombre d'habitants
62 013

Château d'eau La Grange au Baron Rocheservière

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Le Bignon	1 791	1 844
Geneston	1 621	1 636
Montbert	1 414	1 434
Corcoué-sur-Logne	1 354	1 366
Legé	2 107	2 140
Saint-Étienne-de-Mer-Morte	724	740
Touvois	792	814
Rocheservière	1 510	1 553
Saint-Philbert-de-Bouaine	1 460	1 530
La Limouzinière	1 009	1 013
Saint-Colomban	1 398	1 421
Saint-Lumine-de-Coutais	999	1 012
Saint-Philbert-de-Grandlieu	3 942	4 024
La Chevrolière	2 856	2 892
Pont-Saint-Martin	2 990	3 044
Bout de conduite	82	37
TOTAL	**26 049**	**26 500**

Performances du réseau

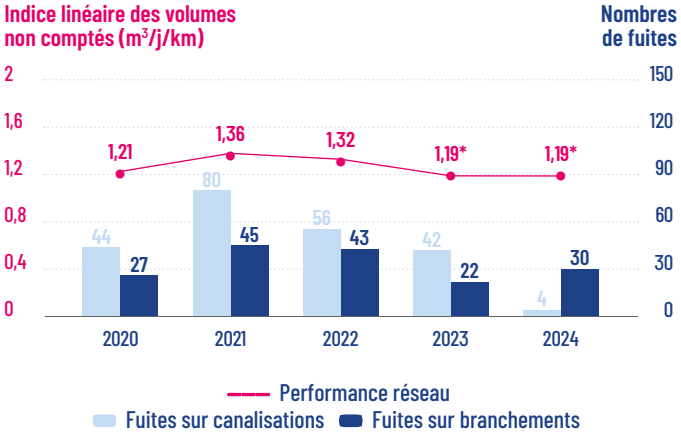

* Territoire de Grandlieu à 15 communes.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

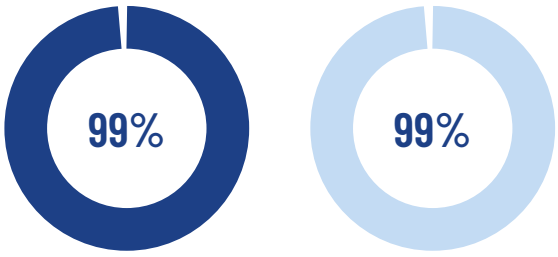

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

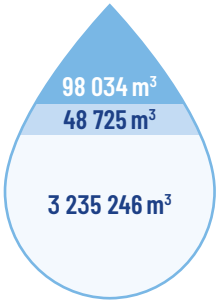

VOLUMES INTRODUITS

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région de) Guémené-Penfao

Schéma de distribution

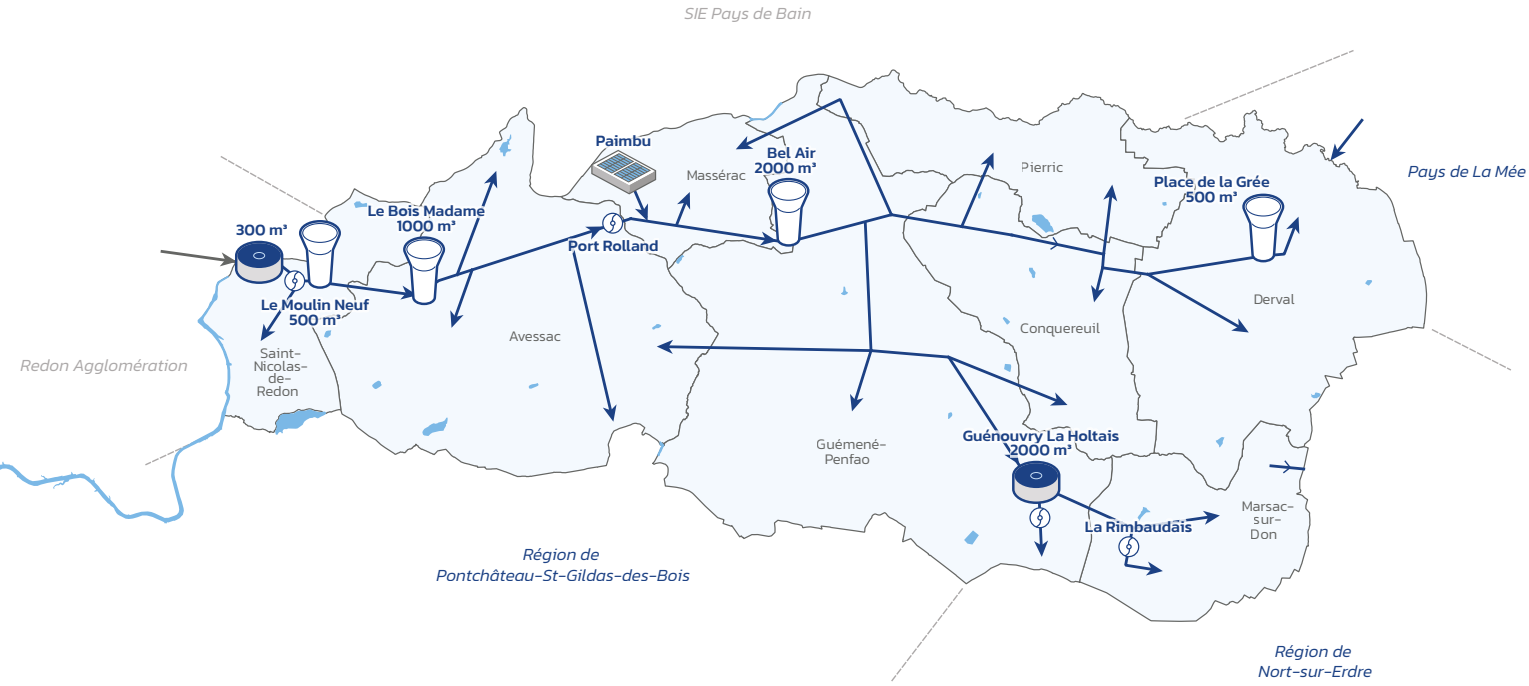

EN 2024

Nombre d'abonnés
9 158

km de réseau hors feeder
573

Nombre d'habitants
19 500

Usine de Paimbu Massérac

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Avessac	1 062	1 073
Conquereuil	546	554
Derval	1 662	1 679
Guémené-Penfao	2 708	2 728
Marsac-sur-Don	729	741
Massérac	389	395
Pierric	496	496
Saint-Nicolas-de-Redon	1 480	1 492
TOTAL	**9 072**	**9 158**

Performances du réseau

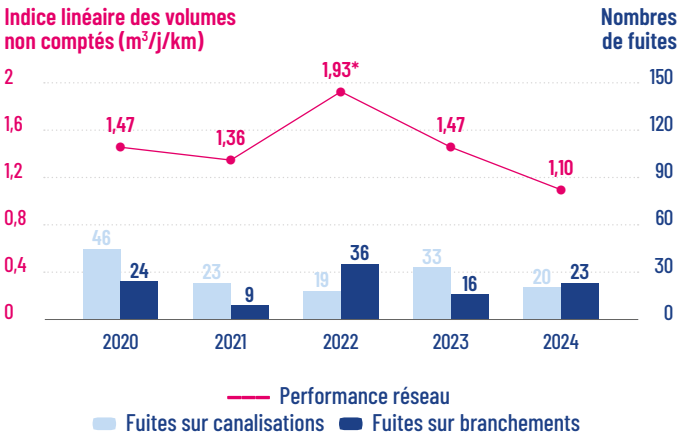

* Première année du contrat, avec difficultés de relève et facturation.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

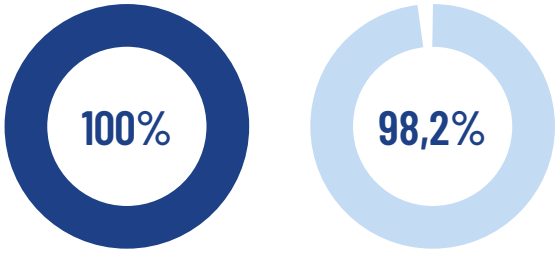

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

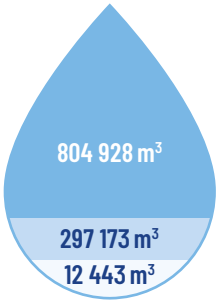

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région de) Nort-sur-Erdre

Schéma de distribution

EN 2024

Nombre d'abonnés
36 883

km de réseau hors feeder
1 629

Nombre d'habitants
89 025

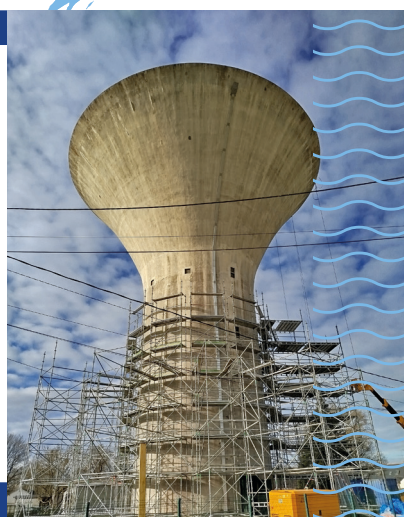

Château d'eau Le Grand Moulin Blain

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Abbaretz (secteur NORT)	603	618
Blain	4 545	4 620
Casson	979	985
Grandchamp-des-Fontaines	2 632	2 691
Héric	2 585	2 625
Jans	599	610
Joué-sur-Erdre	1 200	1 217
La Chevallerais	595	603
La Grigonnais	717	721
Le Gâvre	859	886
Les Touches	1 005	1 019
Ligné	2 114	2 146
Nort-sur-Erdre	4 082	4 174
Notre-Dame-des-Landes	937	961
Nozay	1 991	2 060
Petit-Mars	1 525	1 540
Puceul	497	503
Saffré	1 654	1 661
Saint-Mars-du-Désert	2 205	2 241
Sucé-sur-Erdre	3 147	3 193
Trans-sur-Erdre	429	445
Treffieux	448	457
Vay	900	907
TOTAL	**36 248**	**36 883**

Performances du réseau

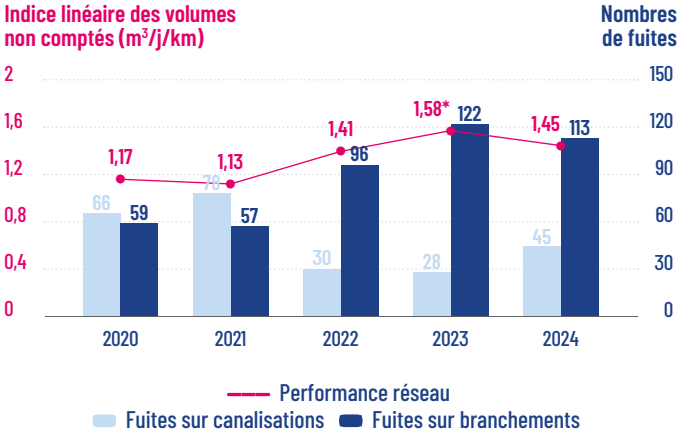

* Première année du contrat.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

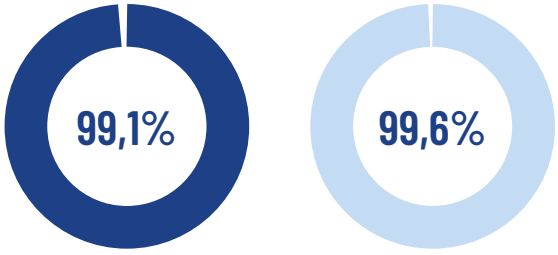

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

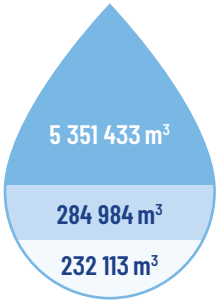

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Pays de La Mée

Schéma de distribution

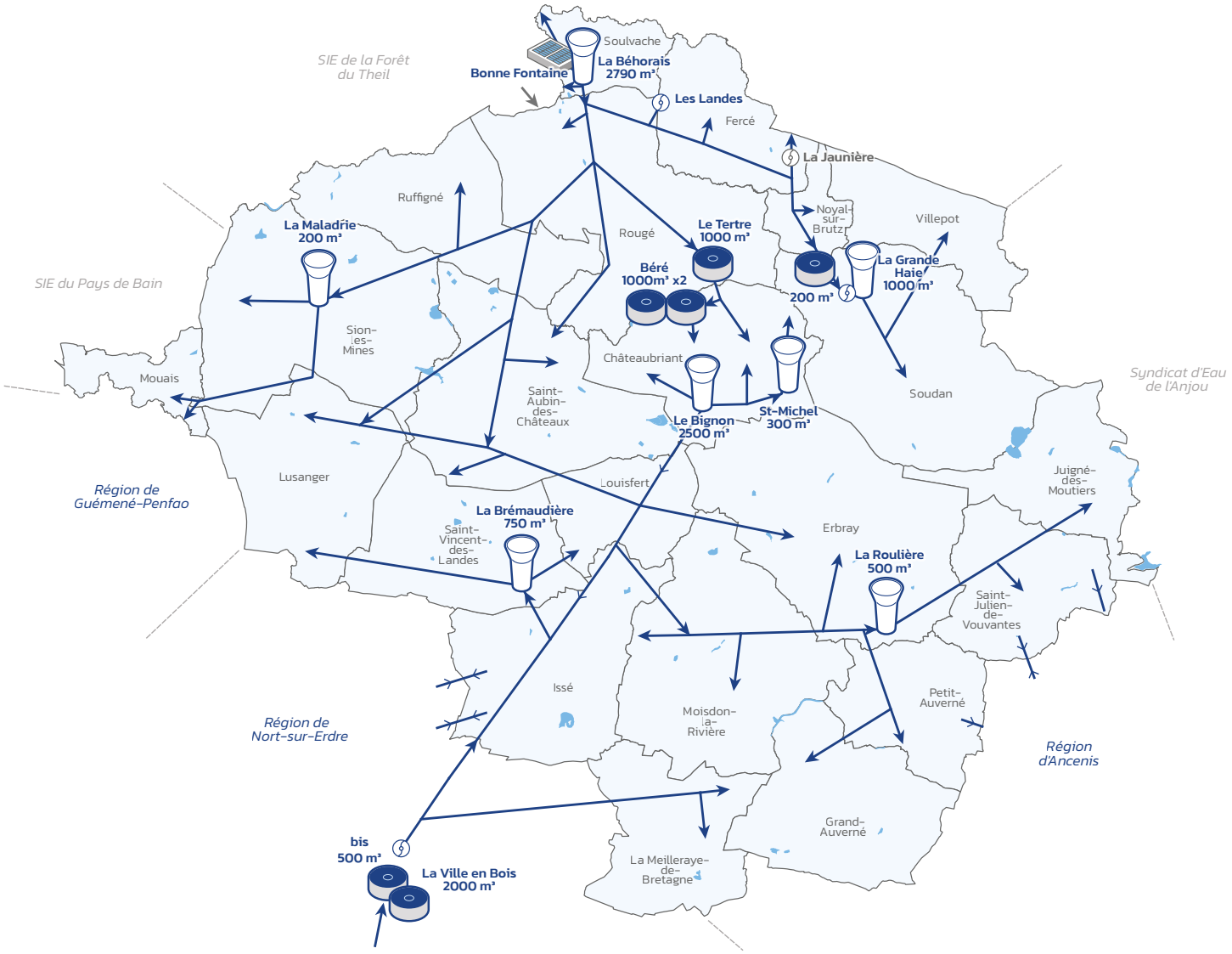

EN 2024

Nombre d'abonnés
17 692

km de réseau hors feeder
1 152

Nombre d'habitants
39 137

Château d'eau La Grande Haie Soudan

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Abbaretz (secteur de La Mée)	353	357
Erbray	1 311	1 333
Fercé	224	223
Issé	884	895
Juigné-les-Moutiers	170	169
La Meilleraye-de-Bretagne	720	720
Le Grand-Auverné	380	386
Le Petit-Auverné	186	187
Louisfert	431	429
Lusanger	514	506
Moisdon-la-Rivière	959	968
Mouais	185	189
Noyal-sur-Brutz	234	232
Rougé	1 013	1 019
Ruffigné	328	333
Saint-Aubin-des-Châteaux	788	791
Saint-Julien-de-Vouvantes	423	428
Saint-Vincent-des-Landes	657	665
Sion-les-Mines	882	887
Soudan	901	906
Soulvache	186	183
Villepot	302	301
Châteaubriant	5 551	5 585
TOTAL	**17 582**	**17 692**

Performances du réseau

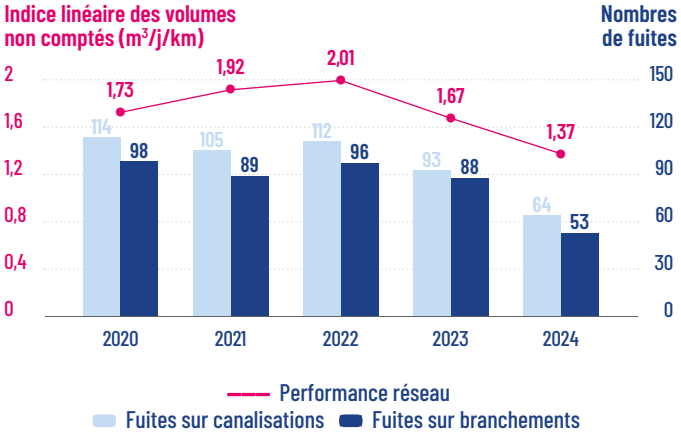

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

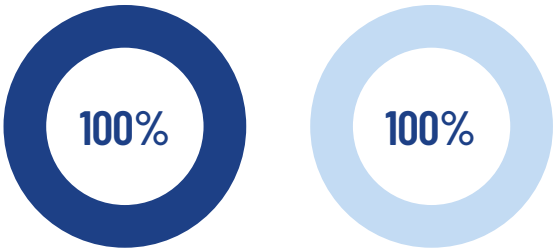

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

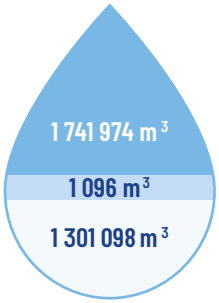

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

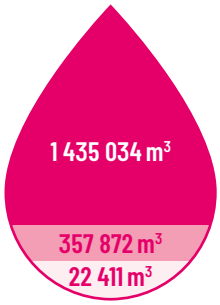

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Pays de Retz

Schéma de distribution

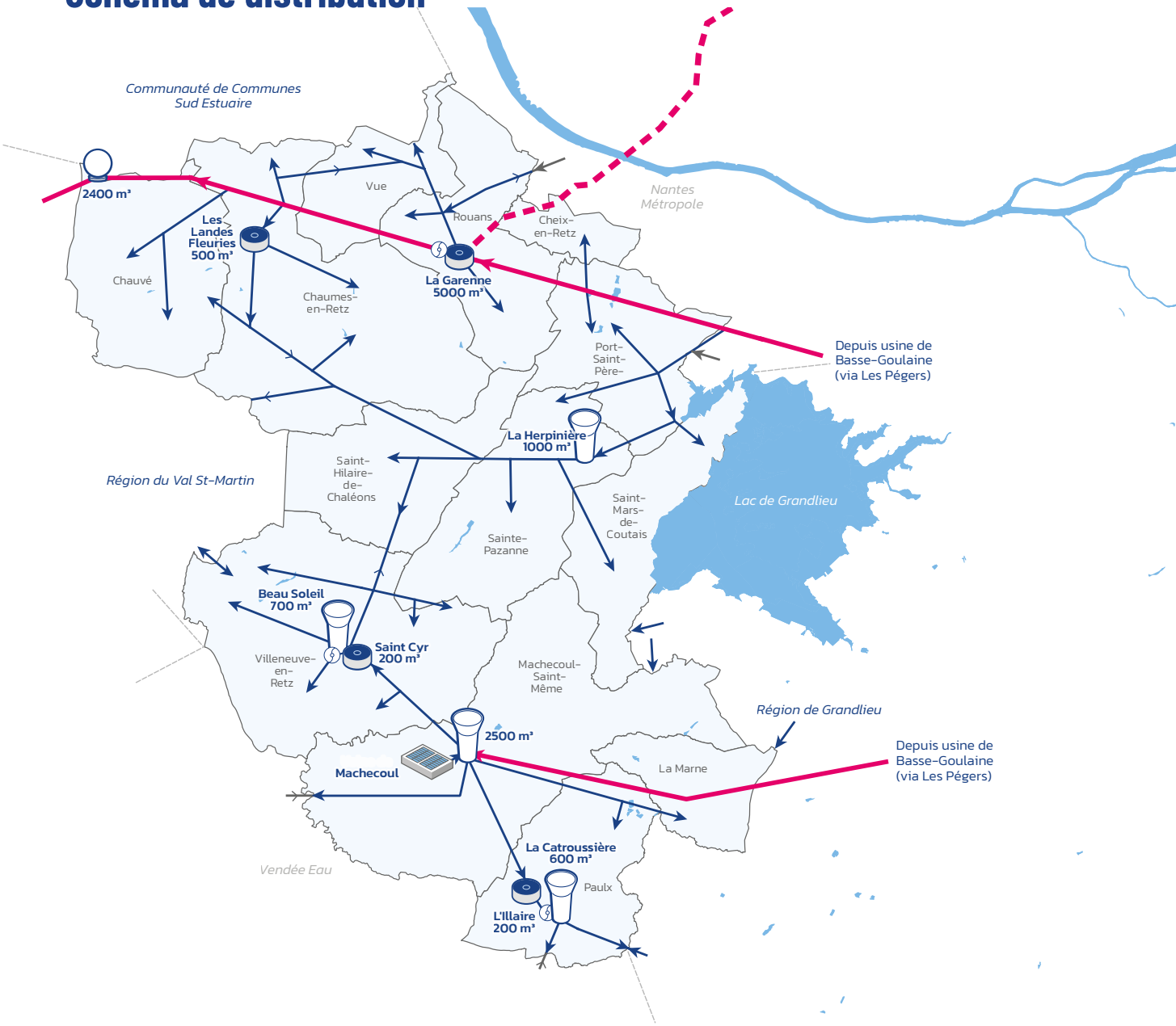

EN 2024

Nombre d'abonnés

21 840

km de réseau hors feeder

964

Nombre d'habitants

48 948

Unité de production et château d'eau Machecoul

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Chaumes-en-Retz	3 345	3 501
Chauvé	1 322	1 375
Cheix-en-Retz	465	474
La Marne	721	738
Machecoul-Saint-Même	3 532	3 620
Paulx	793	806
Port-Saint-Père	1 278	1 345
Rouans	1 321	1 349
Sainte-Pazanne	2 965	2 997
Saint-Hilaire-de-Chaléons	1 022	1 301
Saint-Mars-de-Coutais	1 066	1 089
Villeneuve-en-Retz	2 411	2 474
Vue	738	755
Bout de conduite	18	16
TOTAL	**20 997**	**21 840**

Performances du réseau

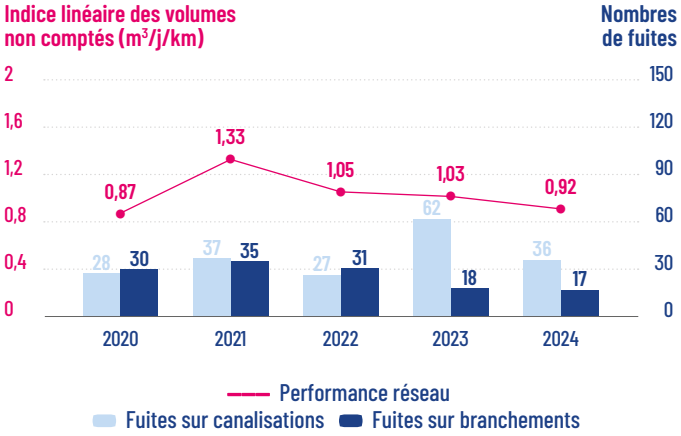

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

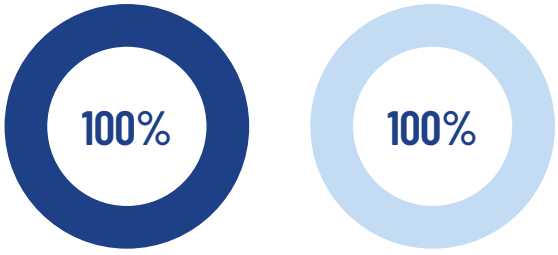

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

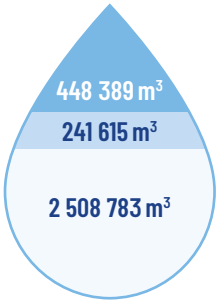

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

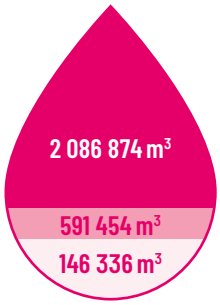

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région de) Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois

Schéma de distribution

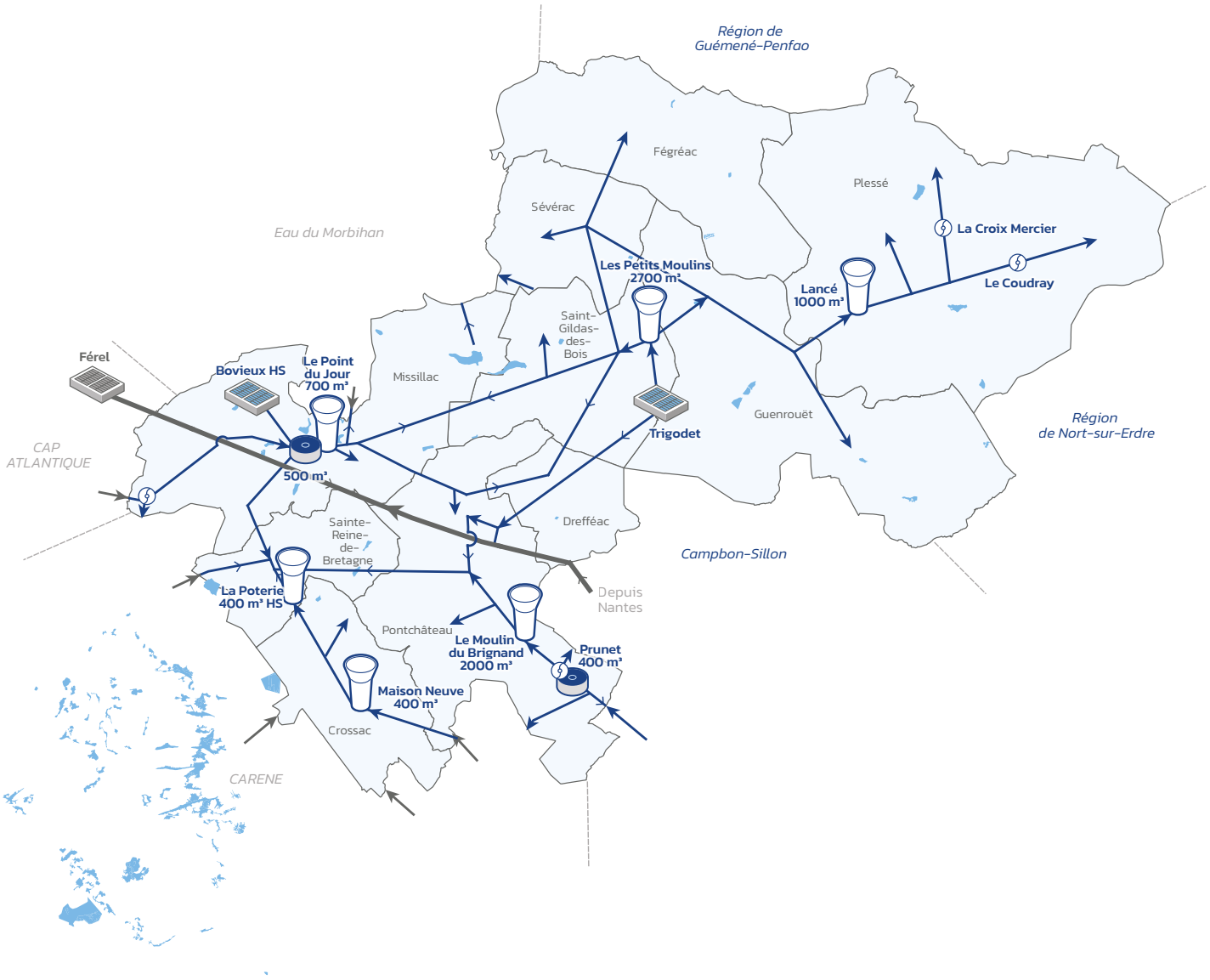

EN 2024

Nombre d'abonnés
19 099

km de réseau hors feeder
744

Nombre d'habitants
41 612

Château d'eau Le Point du Jour Missillac

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Crossac	1 373	1 401
Missillac	2 595	2 627
Sainte-Reine-de-Bretagne	1 084	1 089
Drefféac	1 023	1 056
Fégréac	538	552
Guenrouët	1 764	1 792
Plessé	2 526	2 575
Saint-Gildas-des-Bois	1 665	1 697
Séverac	857	870
Pontchâteau	5 326	5 440
TOTAL	**18 751**	**19 099**

Performances du réseau

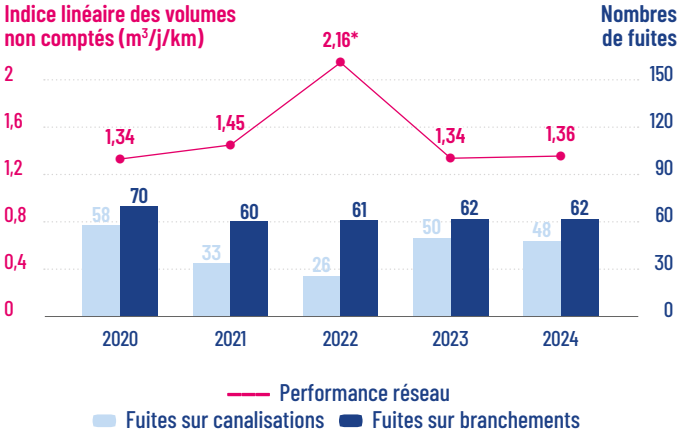

* Première année du contrat, avec difficultés de relève et facturation.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

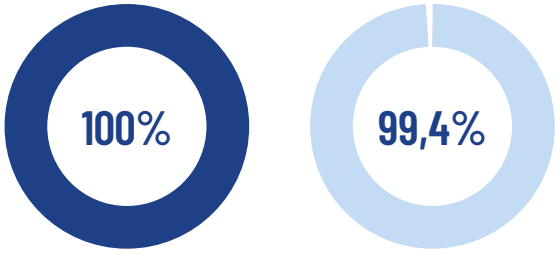

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

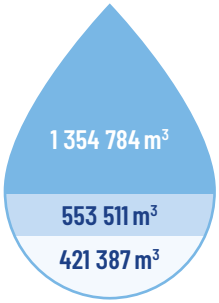

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région du) Val Saint-Martin

Schéma de distribution

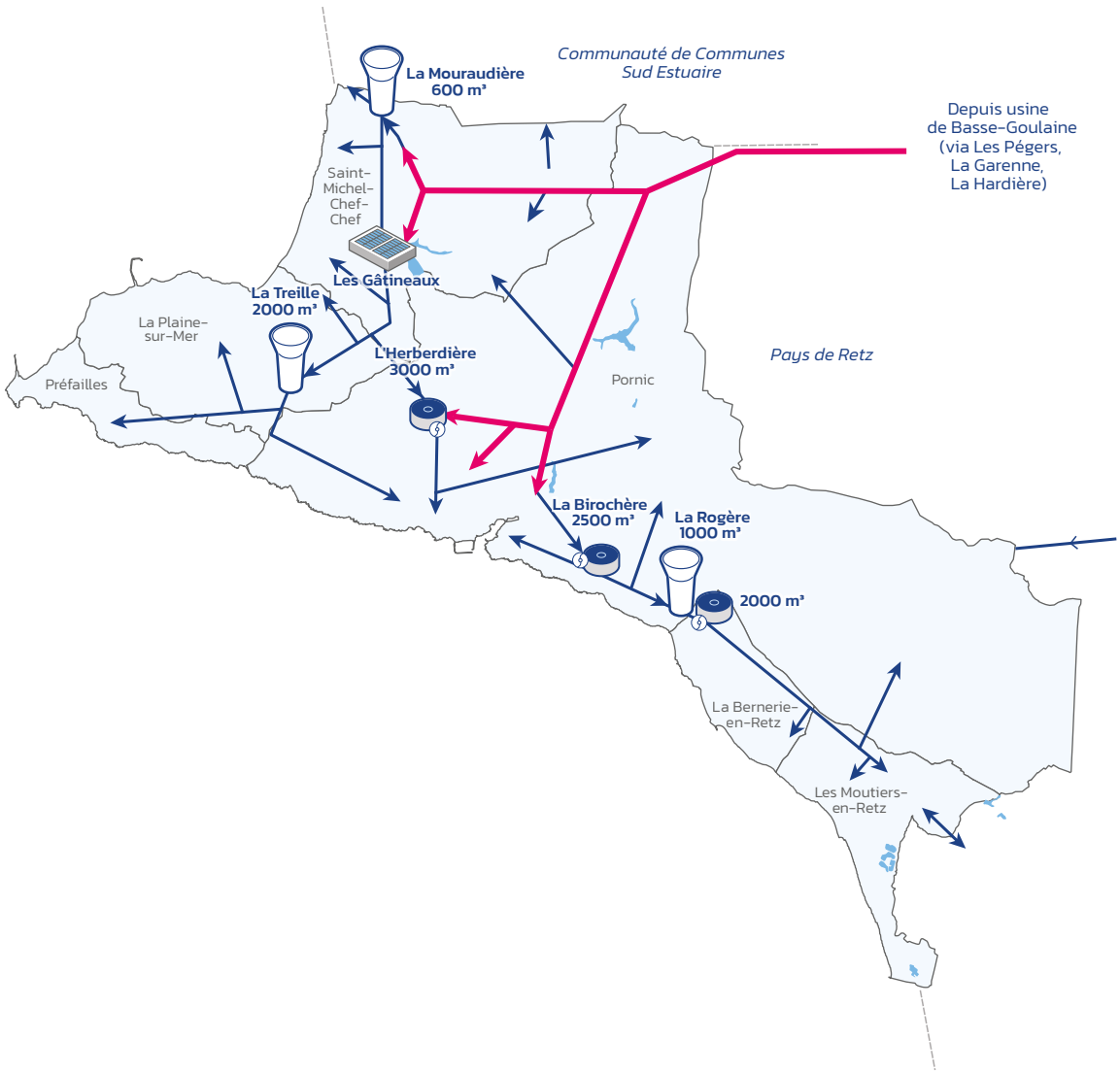

EN 2024

Nombre d'abonnés
30 554

km de réseau hors feeder
590

Nombre d'habitants
35 892

Château d'eau de la Mouraudière Saint-Michel-Chef-Chef

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Pornic	12 945	13 100
La-Plaine-sur-Mer	4 470	4 476
Les Moutiers-en-Retz	1 727	1 755
La Bernerie-en-Retz	3 531	3 537
Préfailles	2 223	2 217
Saint-Michel-Chef-Chef	5 469	5 469
TOTAL	**30 365**	**30 554**

Performances du réseau

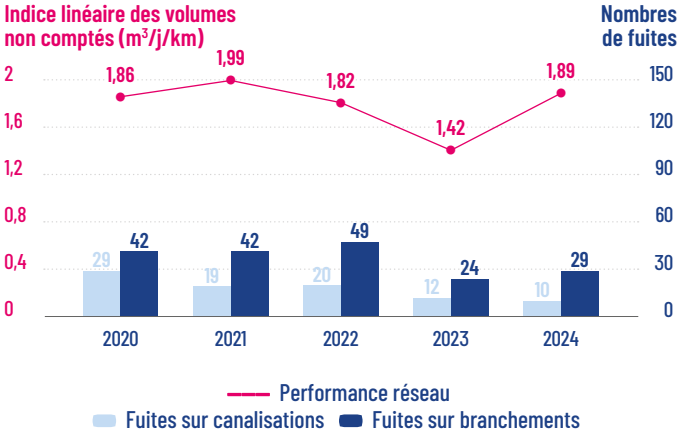

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

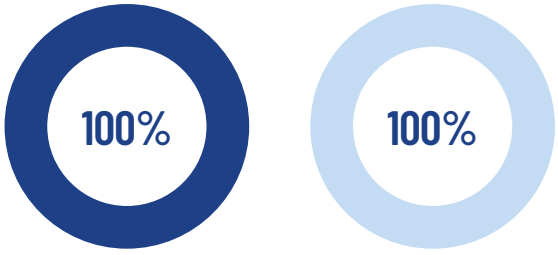

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

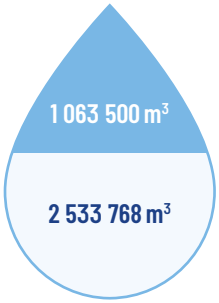

VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

(Région du) Vignoble

Schéma de distribution

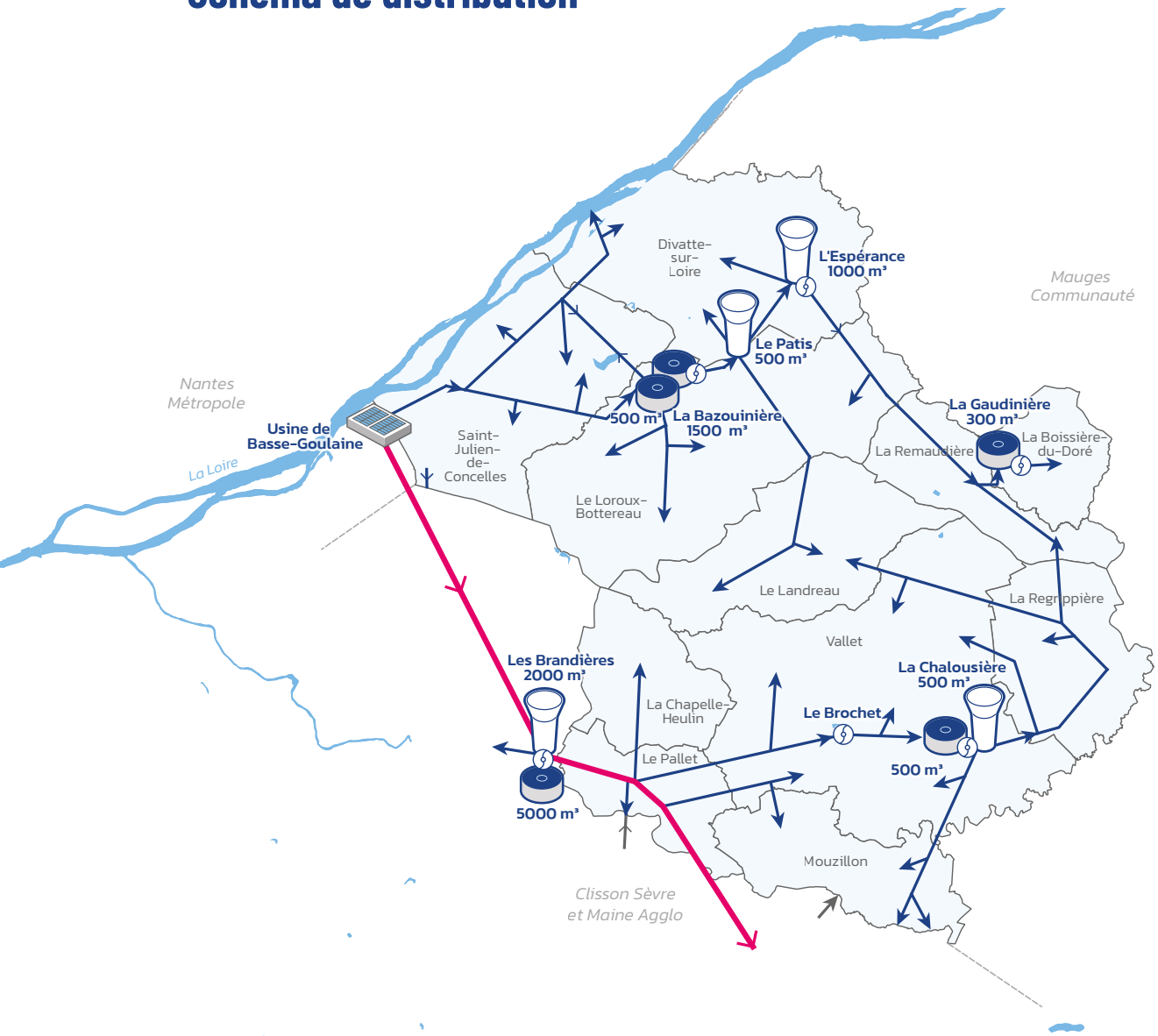

EN 2024

Nombre d'abonnés
21 958

km de réseau hors feeder
757

Nombre d'habitants
51 148

Château d'eau de L'Espérance Divatte-sur-Loire

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Nombre d'abonnés

Communes	2023	2024
Divatte-sur-Loire	3 247	3 355
La Boissière-du-Doré	425	425
La Chapelle-Heulin	1 391	1 414
La Regrippière	662	675
La Remaudière	509	527
Le Landreau	1 359	1 400
Le Loroux-Bottereau	3 658	3 753
Le Pallet	1 534	1 560
Mouzillon	1 196	1 233
Saint-Julien-de-Concelles	3 353	3 418
Vallet	4 074	4 182
Bout de conduite	15	16
TOTAL	**21 423**	**21 958**

Performances du réseau

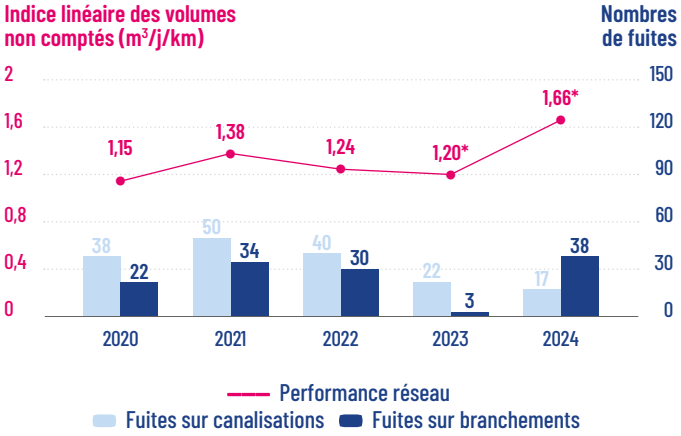

* Territoire du Vignoble à 11 communes.

EN 2024

sur les eaux distribuées et traitées :

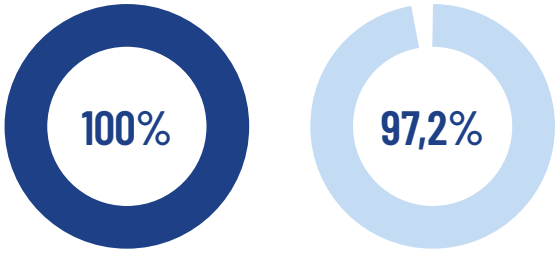

de conformité microbiologique

de conformité physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire

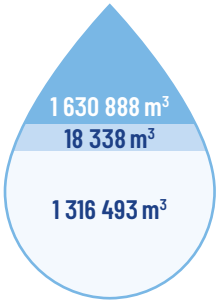

VOLUMES INTRODUITS

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport

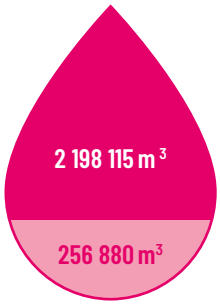

VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantic'eau

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Édition mars 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe

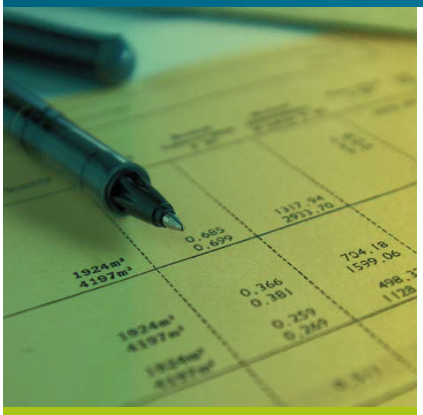

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : **services.eaufrance.fr**

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF…) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne au 1er janvier 2024 varie de **4,66 euros TTC par m³** en Centre-Val-de-Loire à **5,39 euros** en Bretagne.

Données agrégées disponibles sur : **services.eaufrance.fr/agence/02/2025**

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières…

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.

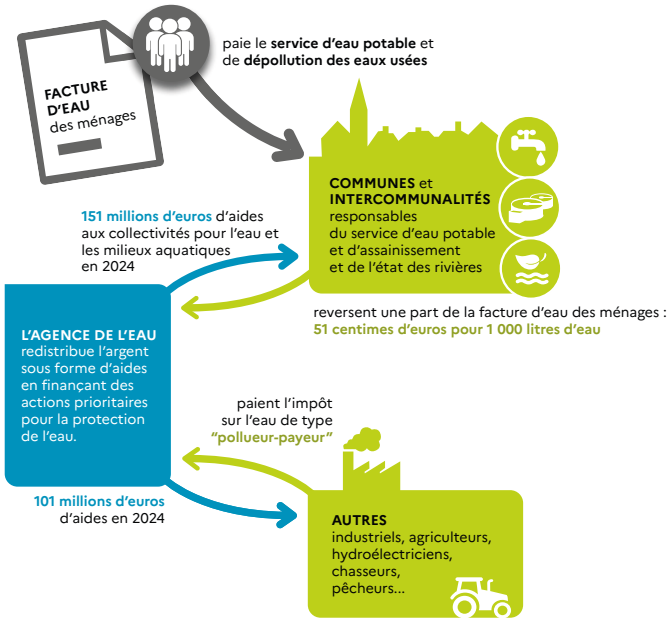

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS > des réponses à vos questions : https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375,9 millions d'euros, dont plus de 276,4 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

0,59 € de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés

3,53 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés

64,31 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)

11,91 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

0,56 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs

1,89 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs

2,02 € de redevance de prélèvement payés par les irrigants

5,98 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques

9,22 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2024) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2024 est la sixième année du 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.

1,63 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle

30,35 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie

23,51 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages

4,90 € aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable

19,52 € pour la gestion quantitative et les économies d'eau

14,89 € aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques

5,20 € pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

En 2024, plus de 287 millions d'euros d'aides, soit 62,1 % des aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2024

L'année 2024 marque la dernière année du 11e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2024...

- NOMBRE D'HABITANTS CONCERNÉS PAR LES ACTIONS INTERNATIONALES : **250 000**
- POURCENTAGE DU PROGRAMME CONSACRÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : **62,1 %**
- NOMBRE DE CAPTAGES PRIORITAIRES AIDÉS : **184**
- MONTANT (EN MILLIONS D'€) DES AIDES APPORTÉES AUX AGRICULTEURS (MAEC, BIO, PSE)* : **81,7**
- NOMBRE DE KILOMÈTRES DE COURS D'EAU RESTAURÉS : **737**
- NOMBRE D'HECTARES DE ZONES HUMIDES ENTRETENUS, RESTAURÉS OU ACQUIS : **1 456**
- NOMBRE DE STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AIDÉES QUI RÉPONDENT AUX OBJECTIFS DU SDAGE : **32**
- MASSE EN KG DE SUBSTANCES DANGEREUSES ÉLIMINÉE PAR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : **278**

* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de **62 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est **consacré au changement climatique en 2024** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 535 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 469 millions d'euros d'aides. 398 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 34 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a mis en œuvre son **Plan de résilience eau 2023-2024**. Les 3 appels à projets, relancés en 2024 pour un total de 120 M€, ont rencontré un vif succès.

Retrouvez le Plan de résilience : bit.ly/Plan-Resilience-Eau

LE 12e PROGRAMME 2025-2030

Fruit de longs mois de préparation entre partenaires, ce plan d'actions ambitieux, pluriannuel et priorisé, est doté d'une enveloppe de 2,43 milliards d'euros.

Ce 12e programme d'intervention traduit l'ambition forte et l'engagement de l'agence pour une gestion de l'eau partagée et durable, concertée et volontariste, afin de relever les défis majeurs de la transition écologique. Au total, 7 enjeux structurent ce programme, chacun assorti d'objectifs spécifiques qui intègrent les priorités fléchées dans le «Plan Eau» gouvernemental.

En savoir plus sur le 12e programme : lc.cx/12eProgramme

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins c tiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des c tes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

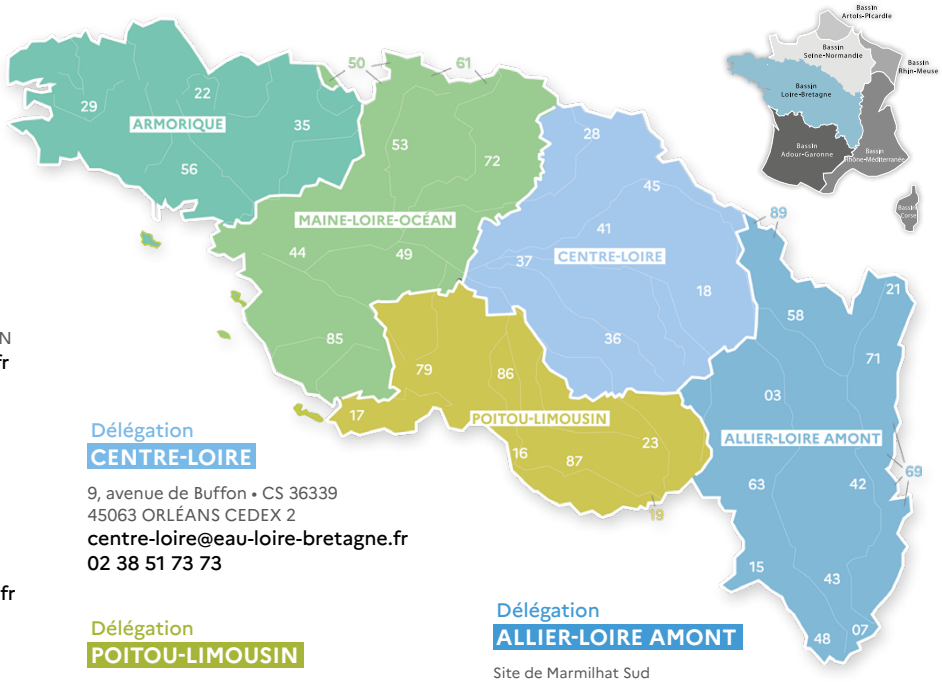

Siège
AGENCE DE L'EAU
9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation
ARMORIQUE
Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18, rue de Sabot • 22440 PLOUFRAGAN
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation
MAINE-LOIRE-OCÉAN
NANTES (dép. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18

Délégation
CENTRE-LOIRE
9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation
POITOU-LIMOUSIN
7, rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation
ALLIER-LOIRE AMONT
Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10

Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION : VOTRE AVIS COMPTE !

Jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État souhaitent recueillir votre avis sur l'avenir de l'eau. En effet, la qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation… sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses. Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Cette consultation porte sur les enjeux et les pistes d'action relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années 2028 à 2033 : le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Alors, donnez votre avis pour mieux partager et identifier les leviers et les défis à relever.

En savoir plus : https://lc.cx/Consultation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

Retrouvez toutes les ressources sur le site https://lesagencesdeleau.fr

Réalisation : AELB-DIC • Mars 2025 • Imprim'Vert sur papier PEFC™

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Rapport d'activité

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Orientations stratégiques

En 2023, atlantic'eau a défini ses orientations stratégiques pour la période 2023-2026. Trois axes majeurs ont été fixés et se déclinent par des actions concrètes poursuivies en 2024.

Orientations stratégiques d'atlantic'eau (2023-2026)

Trois axes majeurs ont été fixés :

Axe stratégique n° 1 : « Garantir la qualité de l'eau : un enjeu de santé publique »

- Mise en place de dispositifs de protection des captages du territoire : demande de DUP sur le champ captant de Massérac, signature de l'arrêté ZSCE de la nappe de Nort-sur-Erdre.
- Accompagnement des exploitants agricoles vers des pratiques plus respectueuses de la ressource, notamment via l'instauration de dispositifs financiers (PSE, aide au désherbage mécanique, etc.).
- Déploiement de campagnes analytiques et d'études bibliographiques sur des molécules ciblées préoccupantes.
- Optimisation des performances de traitement des unités de production du territoire : mise en route des nouvelles unités de Nort-sur-Erdre et Massérac, mise en place d'une stratégie de renouvellement des filtres de l'unité d'Ancenis.
- Communication transparente auprès des abonnés sur les problématiques de qualité rencontrées par atlantic'eau sur son territoire, et sur les solutions proposées pour y faire face.

Axe stratégique n° 2 : « Innover pour garantir la continuité du service et sa résilience »

- Recherche de nouvelles ressources en eau pour faire face aux effets du réchauffement climatique et à l'augmentation de la population : investigations dans les alluvions de la Loire, recherche en eau à Sion-les-Mines.
- Élaboration d'une stratégie de gestion patrimoniale qui vise à sécuriser l'alimentation en eau des abonnés d'atlantic'eau :
  - Mise en service de la sécurisation électrique de Trigodet à Saint-Gildas-des-Bois.
  - Avancement des travaux d'interconnexion des réseaux nord et sud Loire.
  - Doublement de la canalisation entre l'usine de Basse-Goulaine et les sphères des Pégers à Vertou.
- Travail d'optimisation pour assurer une gestion de crise efficace et adaptée, notamment via l'élaboration de protocoles en lien avec les exploitants et les services de l'État et la réalisation d'exercices en conditions réelles.

Axe stratégique n° 3 : « Être acteur du développement durable des territoires »

- Intégration d'engagements à portée environnementale et sociale dans les contrats de délégation de service public, notamment pour la réduction des consommations énergétiques liées à la production, au transport et à la distribution de l'eau potable.
- Travail d'animation agricole afin de promouvoir les filières locales et les pratiques vertueuses et sans pesticide (par exemple, actions menées sur le bassin de Saffré).

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Les services d'atlantic'eau

Tout au long de l'année, les agents d'atlantic'eau mettent à profit leur expertise pour optimiser le service public d'eau potable.

Ressources humaines

L'organisation des services

Au 1er janvier 2024, atlantic'eau comptait **39 agents** sur des postes permanents, dont **11** agents contractuels, pour **37.5 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet.

Au 1er janvier 2025, atlantic'eau compte **38 agents** sur des postes permanents, dont **8** agents contractuels, pour **36.9 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet et 1 apprenti.

Des réalisations

Formations : en 2024, les agents ont bénéficié globalement de 75 journées de formation.

Une prestation avec le cabinet de conseil Catalys a été mise en place en 2024 et se poursuivra en 2025 afin de travailler sur les règles collectives de travail et pour développer une culture commune et un sentiment d'appartenance des agents.

Parallèlement, la collectivité souhaite favoriser l'intégration des jeunes. C'est pourquoi un contrat d'apprentissage de deux ans a été conclu au sein du service Communication.

Des arrivées

Elodie MANCLIERE
a été recrutée au sein du pôle Marchés publics

Christophe GILLOUARD
a rejoint le service Patrimoine

Megane KISCHEL
a rejoint le service Exploitation-Usager

Arnaud LE VEXIER
a été recruté en tant que chargé de mission auprès de la direction

Yaëll LE GUILLOU
a rejoint le service Communication en tant qu'apprentie

Céline LEAU
a rejoint le service Patrimoine

Éric NOURY
a été recruté au sein du service Gestion de la Ressource en Eau

Organigramme des services en 2025

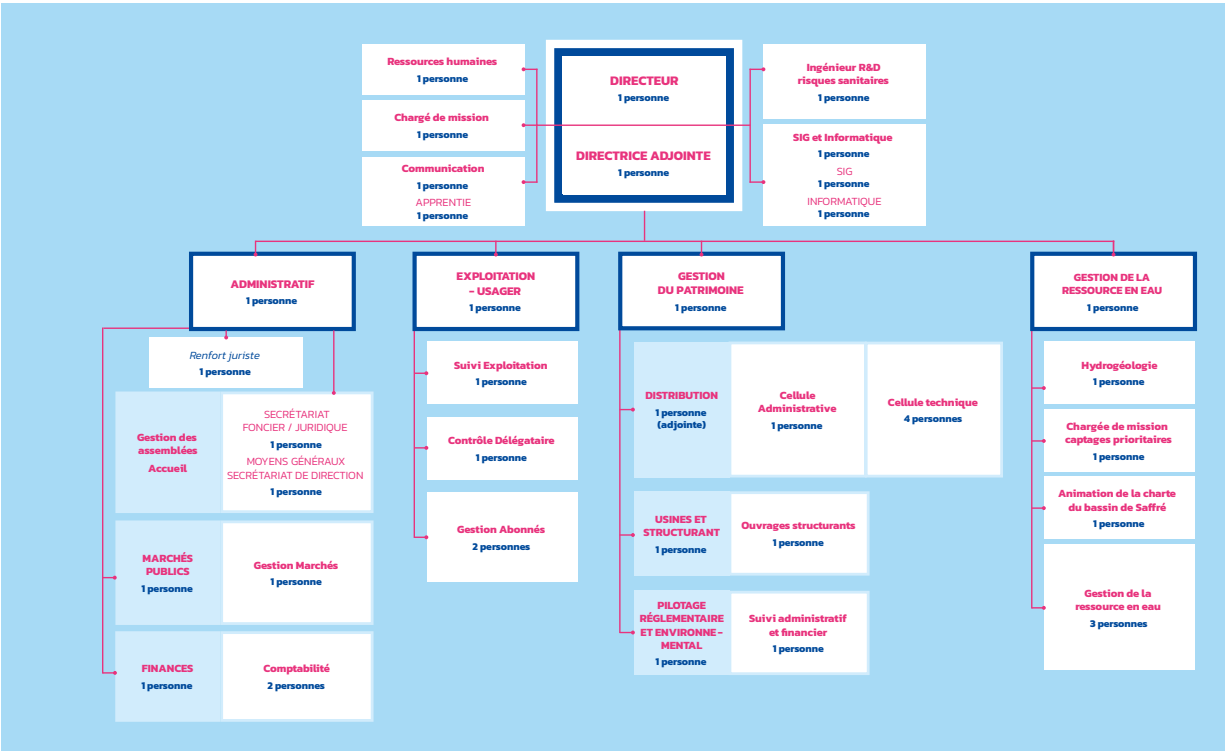

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Communication

Incident eau potable : mieux accompagner la communication

En cas d'incident pour son alimentation en eau potable (coupure, eau colorée, etc.), le premier réflexe de l'abonné doit toujours être d'appeler le délégataire : Saur, STGS ou Veolia selon la commune.

Cependant, parce qu'elles sont reconnues comme étant un service de proximité au plus proche du quotidien, les mairies continuent d'être contactées par les usagers lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés. Les récentes évolutions du site Internet permettent d'améliorer l'accompagnement proposé par atlantic'eau aux communes pour leurs besoins en communication. Dans la rubrique **Informations & Conseils / Eau dans votre commune**, les abonnés peuvent ainsi retrouver des actualités en cas d'incident notable lié à l'eau potable. Ces liens sont systématiquement transmis aux mairies qui peuvent les relayer via leurs propres outils de communication.

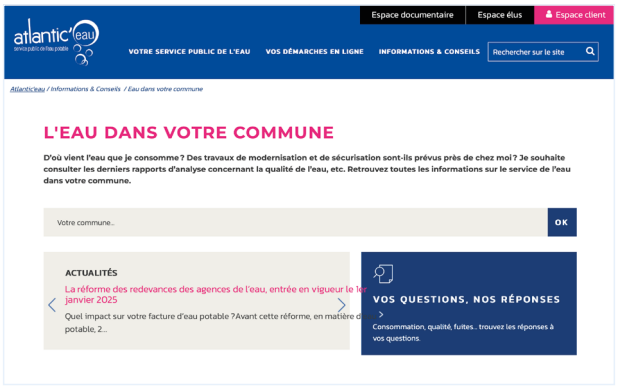

Eau et santé : une rubrique dédiée sur le site Internet

Atlantic'eau s'est fixé un cap ambitieux en matière de qualité de l'eau, avec des objectifs qui vont au-delà de la réglementation déjà très exigeante. Pour y parvenir, atlantic'eau déploie une stratégie qui s'appuie sur trois piliers complémentaires : la prévention, le curatif et enfin le prospectif, avec **la recherche et le développement (R&D)**.

Atlantic'eau exerce une veille active pour identifier les micropolluants susceptibles d'être présents dans les ressources en eau de son territoire. Si ces molécules ne sont pas intégrées dans le contrôle sanitaire réglementaire, atlantic'eau lance des analyses pour les détecter, les quantifier et si nécessaire en assurer un suivi. Dans une volonté de transparence et de parfaite information de sa population, atlantic'eau communique les résultats sur son site Internet, rubrique **Informations & Conseils / Eau et Santé**.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Gestion de la Ressource en Eau (GRE)

Les missions de ce service s'inscrivent dans des thématiques variées.

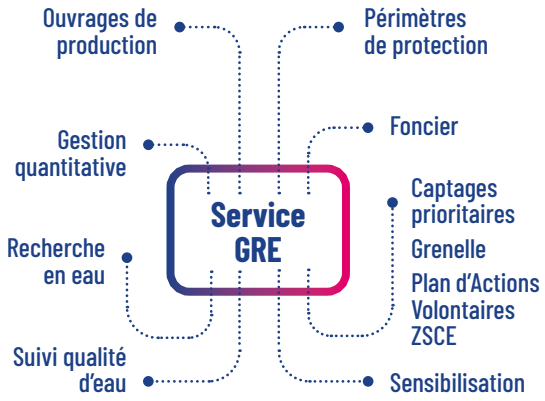

Exploitation-Usager

La commission consultative des services publics locaux

Cette commission a vocation à associer les usagers à la gestion du service d'eau potable. Les associations locales UFC-Que Choisir, Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique (Udaf 44), et Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) y sont représentées.

En 2024, elle s'est réunie une fois en septembre pour donner son avis sur le rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable et le choix du mode de gestion du territoire de la Région d'Ancenis. Un point d'information a également été fait sur l'évolution de la grille tarifaire en 2024 et les mesures sociales existantes. Les projets en cours du service Recherche & Développement ont également été présentés. Enfin, une information a été faite sur la mise à niveau des installations de production d'eau potable en lien avec le traitement du chlorothalonil R471811.

Patrimoine

En 2024, le service Patrimoine a réceptionné les dossiers suivants :

Nombre de dossiers reçus

Nature des dossiers	2023	2024
Autorisation d'Urbanisme	55	47
Bâtiments professionnels	4	5
Déplacement compteur	3	2
Division de parcelle	1	1
Habitat antérieur à 2001	30	26
Habitat postérieur à 2001	3	0
Lotissement communal	5	3
Lotissement privé	51	35
Modification réseau privé	2	1
Modification réseau public	9	7
Participation pour voirie et réseaux	4	2
ZAC en régie/mandat	1	2
ZI communautaire	1	5
Totaux	**169**	**136**

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Administratif

Pôle « Marchés publics »

Nombre de marchés notifiés en 2024

Nature des marchés	2023	2024
Fournitures courantes	0	1
Prestations intellectuelles	5	3
Travaux	26	21
Prestations de services	12	15
Maîtrise d'œuvre	13	12
Délégations de service public	1	1
TOTAL	**57**	**53**

Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2024

Nature des actes	2023	2024
Avenants	63	46
Actes de sous-traitance	126	148
Certificats Cession de créances	0	1
Garanties	22	15
Décomptes généraux	58	81
TOTAL	**269**	**291**

Pôle « Finances »

Au cours de l'année, le service a élaboré et soumis à l'assemblée :

- Le budget primitif 2024 : 22/03/2024
- Le compte administratif 2023 : 22/03/2024
- La décision modificative 2024 : 29/11/2024

Nombre de pièces comptables émises en 2024

	2022	2023	2024
Nombre de mandats émis	2 174	2 657	2 755
Nombre de titres de recettes émis	4 140	4 708	4 375

Gestion de la trésorerie

En 2024, un suivi mensuel de la trésorerie a été mis en place. Le calendrier de reversements des principales recettes influe très significativement sur le solde de trésorerie, qui peut se retrouver fortement déficitaire sur un mois. Ainsi, fin 2024, un emprunt de 17,4 M€ a été contracté afin de couvrir les besoins de financements structurants de 2025 et procéder aux appels de fonds de manière à garantir une trésorerie positive.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

SIG (Système d'Information Géographique)

2024 a été marquée par le lancement du géoréférencement du réseau d'eau potable sur plusieurs territoires, et par le démarrage du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) vecteur en lien avec TE44. L'objectif est d'améliorer la connaissance des équipements du réseau et la précision de leur localisation.

Un important travail de mise à jour de la procédure d'intégration des plans de récolement a également été réalisé.

Informatique

Le projet de renouvellement de l'infrastructure système et réseau s'est déroulé pendant toute l'année, dans le but d'installer la nouvelle infrastructure, plus performante et plus sécurisée, début 2025. La sécurisation du système informatique s'est en outre poursuivie, notamment à travers la réalisation d'une analyse de risques.

Journée du personnel à Nort-sur-Erdre, 12 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Compte administratif 2024

SECTION D'EXPLOITATION

		Budget 2024 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2024
DÉPENSES			
011	Charges à caractère général	38 625 604,00 €	38 433 049,92 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 573 200,00 €	2 572 807,73 €
65	Autres charges de gestion courante	383 194,00 €	290 538,71 €
66	Charges financières	1 090 000,00 €	1 044 854,07 €
67	Charges exceptionnelles	1 112 900,00 €	971 163,65 €
68	Dotations, amortissements, provisions	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles	**43 784 898,00 €**	**43 312 414,08 €**
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	0,00 €
023	Transfert à la section d'investissement	12 402 466,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 921 733,00 €	11 918 337,41 €
	Total des dépenses d'ordre	**24 374 199,00 €**	**11 918 337,41 €**
TOTAL DES DÉPENSES		**68 159 097,00 €**	**55 230 751,49 €**
RECETTES			
013	Atténuations de charges	55 000,00 €	56 900,01 €
70	Ventes de produits	61 883 000,00 €	66 769 939,79 €
74	Subventions d'exploitation	172 000,00 €	192 207,56 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,39 €
76	Produits financiers	59 000,00 €	57 188,11 €
77	Produits exceptionnels	1 162 110,00 €	1 257 237,40 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	69 800,00 €	69 824,39 €
	Total des recettes réelles	**63 400 910,00 €**	**68 403 298,65 €**
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 758 187,00 €	4 757 711,37 €
	Total des recettes d'ordre	**4 758 187,00 €**	**4 757 711,37 €**
TOTAL DES RECETTES		**68 159 097,00 €**	**73 161 010,02 €**
EXCÉDENT D'EXPLOITATION			**17 930 258,53 €**

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Budget 2024 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2024	Restes à réaliser au 31/12/2024
DÉPENSES				
16	Emprunts et dettes assimilés	3 475 480,00 €	3 475 382,18 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	654 100,00 €	78 309,72 €	573 095,55 €
21	Immobilisations corporelles	51 223,00 €	48 359,27 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	38 923 920,00 €	36 517 991,91 €	2 405 928,09 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles	**43 104 723,00 €**	**40 120 043,08 €**	**2 979 023,64 €**
020	Dépenses imprévues	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 758 187,00 €	4 757 711,37 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	4 487 578,00 €	4 333 534,44 €	0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	**9 645 765,00 €**	**9 091 245,81 €**	**0,00 €**
TOTAL DES DÉPENSES		**52 750 488,00 €**	**49 211 288,89 €**	**2 979 023,64 €**
RECETTES				
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 527 794,22 €	11 527 794,22 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	1 415 257,00 €	229 737,00 €	1 249 700,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	17 400 000,00 €	0,00 €	17 400 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	146 000,00 €	237 953,15 €	0,00 €
27	Créances sur collectivités	185 000,00 €	185 964,62 €	0,00 €
	Total des recettes réelles	**30 674 051,22 €**	**12 182 648,99 €**	**18 649 700,00 €**
021	Transfert de la section d'exploitation	12 402 466,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 921 733,00 €	11 918 337,41 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	4 487 578,00 €	4 333 534,44 €	0,00 €
	Total des recettes d'ordre	**28 811 777,00 €**	**16 251 871,85 €**	**0,00 €**
001	**Excédent N-1 reporté**	**15 985 623,37 €**	**15 985 623,37 €**	**0,00 €**
TOTAL DES RECETTES		**75 471 451,59 €**	**44 420 144,21 €**	**18 649 700,00 €**
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT			**-4 791 144,68 €**	

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 044-254401094-20250620-CS_2025_21-DE

Création graphique : www.SecondRegard.fr

atlantic'eau
service public de l'eau potable

7 Chemin du Pressoir Chênaie,
CS 50513
44105 Nantes CEDEX 4
www.atlantic-eau.fr

@atlantic'eau